

L'État pare-chocs

Perspectives 2000-2001 pour l'économie française *

La prévision de croissance de l'OFCE est de 3,4 % pour l'année 2000 et de 3,7 % pour l'année 2001. La dynamique vertueuse de croissance enclenchée en France et en Europe depuis 1997 se poursuit. La hausse des produits pétroliers opère une ponction d'environ 0,5 point de PIB en 2000. En diminuant la fiscalité indirecte, l'État amortit l'impact inflationniste de ce choc, d'autant que l'inflation anticipée reste faible. L'alourdissement de la facture pétrolière n'enraye pas les moteurs de la croissance que sont la consommation et l'investissement. L'emploi reste dynamique du fait de l'activité et de la diffusion des 35 heures. Il garantit la progression du pouvoir d'achat des ménages et donc de la consommation. Par ailleurs, la modération salariale a permis que la hausse du prix des produits importés n'entame pas les marges des entreprises au niveau global. Celles-ci poursuivraient leurs investissements, ce qui stabiliserait les tensions sur l'appareil productif. Les administrations publiques utilisent les marges dégagées par la croissance pour réduire les impôts : le taux des prélèvements obligatoires baisserait pour la première fois depuis 1992.

La conjoncture de l'année 2000 est marquée par un choc imprévu, provenant de l'environnement international, diminuant la croissance par rapport aux scénarios les plus optimistes (tableau 1). Les produits pétroliers se sont fortement renchérissés depuis 1999, opérant un transfert de richesse des pays consommateurs vers les pays producteurs.

Les mécanismes de ce choc pétrolier sont comparables à ceux qu'avait connus l'économie mondiale en 1973 et en 1979. Mais le transfert de revenu est cette fois très inférieur (environ le quart du choc de 1973) : la hausse, en terme réel, du prix du pétrole est plus faible, et les économies sont moins dépendantes du pétrole qu'elles ne l'étaient à l'époque.

* Cette prévision a été réalisée à l'aide du modèle trimestriel de l'économie française, **e-mod.fr**, par une équipe composée de Valérie Chauvin, Gaël Dupont, Éric Heyer et Xavier Timbeau. L'indicateur avancé est réalisé par Françoise Charpin et Hervé Péléraux. La prévision tient compte des informations disponibles à la fin septembre 2000 et intègre les comptes nationaux trimestriels de septembre 2000, à savoir le compte emplois ressources jusqu'au deuxième trimestre 2000 et les comptes d'agents jusqu'au premier trimestre 2000. La prévision et le modèle reposent sur les données et les concepts de la comptabilité nationale base 95 dans le cadre du SEC95. Le modèle est estimé sur la période 1978-1999.

1. Contribution à la croissance du PIB

Moyennes annuelles en %	1998	1999	2000	2001
Dépenses des ménages	2,0	1,6	1,8	2,0
Investissements des entreprises	1,0	0,9	0,8	0,9
Dépenses des administrations	0,2	0,7	0,5	0,4
Variations de stocks	0,6	- 0,4	0,1	0,2
<i>Total de la demande intérieure</i>	<i>3,8</i>	<i>2,8</i>	<i>3,2</i>	<i>3,5</i>
<i>Solde extérieur</i>	<i>- 0,6</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>
Taux de croissance du PIB	3,2	2,9	3,4	3,7

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2000-2001.

Un choc pétrolier est d'abord un prélèvement sur la richesse nationale : on peut, à court terme, difficilement substituer une autre source d'énergie au pétrole. La hausse des prix est subie par les utilisateurs (consommateurs ou entreprises), qui doivent soit puiser dans leur épargne, soit réduire leur consommation en volume. Les pays producteurs de pétrole imposent ainsi aux pays consommateurs une augmentation de leur rente pétrolière.

Ensuite, le choc pétrolier se transmet à l'économie si les agents affectés cherchent à reconstituer leur revenu réel : les entreprises en augmentent leurs prix de vente ; les ménages exigent des hausses de salaire. Dans une économie purement concurrentielle, la hausse du prix des *inputs* se transmet au prix de d'offre. Les marges de profit sont réduites au minimum. Lorsque la concurrence est imparfaite, une partie peut être absorbée par des variations de marges.

Les salariés, s'ils intègrent dans leurs revendications salariales, la perte de pouvoir d'achat due au prix du pétrole, initient une spirale inflationniste. Les entreprises transmettront alors la hausse de coût dans les prix, hausse de prix justifiant des revendications salariales supplémentaires. Chacun cherche à compenser une perte de revenu (en pouvoir d'achat), mais ne pourra au mieux que la limiter. Le conflit de répartition du revenu est en effet alimenté par un prélèvement de l'extérieur et se traduit par l'inflation.

La Banque centrale réagirait alors en augmentant fortement les taux d'intérêt afin de ralentir l'économie et de surimposer au choc d'offre récessif un choc de demande désinflationniste pour assurer la stabilité des prix. Le résultat serait un ralentissement de la croissance, éventuellement sans rapport avec le prélèvement initial opéré par les pays producteurs de pétrole, et une hausse du chômage nécessaire pour briser les revendications salariales.

Ce scénario noir doit être écarté. La première raison est que le point d'impact du choc pétrolier est concentré sur quelques catégories : il touche les secteurs de l'économie où les substitutions entre énergie pétrolière et autres formes d'énergie ont peu joué : par exemple les transports (que ce soit pour les entreprises ou les ménages) sont directement affectés alors que d'autres gros consommateurs d'énergie, comme l'industrie, le sont moins. Concernant initialement moins d'agents économiques, le choc pétrolier présente un moindre risque de dérapage inflationniste.

La seconde raison est que les chocs pétroliers des années 1970 étaient venus alimenter une inflation déjà présente. Les comportements ont changé ; la menace de la réaction de la Banque centrale est présente dans les esprits. Enfin, les pouvoirs publics ont consenti des baisses d'impôts qui viennent atténuer le choc pétrolier. La suppression de la vignette, le nouveau mécanisme de TIPP fluctuante et les mesures catégorielles ont un impact rapide et inverse au choc pétrolier. Plus généralement, la baisse sans précédent des prélèvements obligatoires au dernier trimestre 2000 et en 2001 (plus d'un point de PIB), compense partiellement le prélèvement pétrolier : ce dernier est pris en charge en partie par l'État, qui joue le rôle d'un pare-chocs pétrolier. Le déficit se creuse mais le risque d'une spirale inflationniste est écarté.

L'année 2001, à l'opposé, devrait connaître un début de retour à la « normale » du marché pétrolier. La ponction pétrolière s'atténuerait alors et la conjoncture serait, à nouveau, dominée par le mécanisme de croissance à l'œuvre depuis 1997.

Depuis 1997, la croissance en France s'établit sur un rythme de 3,1 % par an en moyenne alors que de 1990 à 1997, elle a été en moyenne de 1,2 %. L'accélération est nette depuis 1997 et trouve sa source dans deux composantes : d'abord la consommation des ménages et ensuite l'investissement des entreprises.

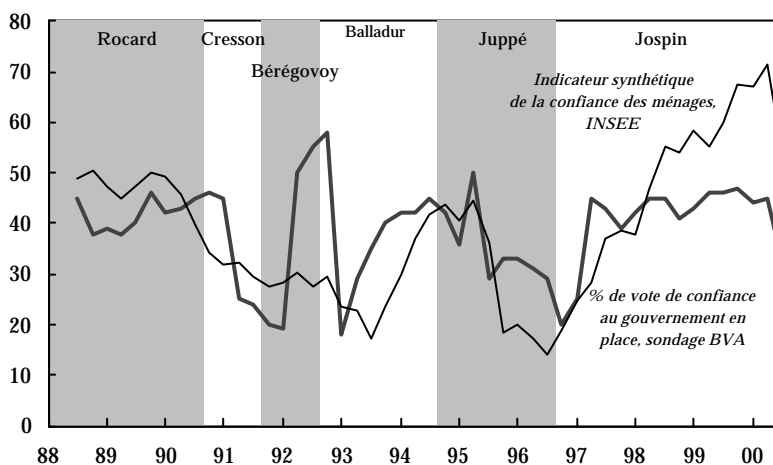
L'emploi est le soutien le plus fort à la consommation des ménages. Les créations d'emplois se sont maintenues à un niveau élevé avec la montée en puissance de la réduction du temps de travail au début de l'année 2000 ; la seconde loi Aubry s'applique assez largement et plus d'un tiers des salariés sont maintenant concernés. Le mouvement de baisse du chômage continue à un rythme en moyenne un peu inférieur à 1 point par an, alors que pendant la première partie de la décennie il augmentait d'un demi-point par an. C'est bien parce qu'ils bénéficient d'un revenu plus important que les ménages consomment plus. Le taux d'épargne baisse légèrement, de 16,2 depuis 1997 à 15,4 % en 2000, mais il demeure très au-dessus de sa moyenne lors du cycle d'expansion de la fin des années 1980. Il est probable qu'il reste une défiance par rapport au chômage, dont la trace se trouve dans un taux d'épargne des ménages élevé.

1. Confiance des ménages, le retour à la raison

La confiance des ménages a fortement diminué entre juillet et septembre 2000, de 10 points. Depuis 1987, un mouvement d'une ampleur supérieure à 8 points à la hausse ou à la baisse n'a été observé qu'à cinq occasions (mars 1998, juin-juillet 1997, septembre à décembre 1995 — plan Juppé, juin 1993 - récession, mars 1991, septembre 1990 — guerre du Golfe). Les mouvements n'ont pas duré, sauf lors de l'épisode de septembre à décembre 1995. A cette date, l'augmentation brusque et importante les prélèvements obligatoires s'était combinée à une remise en cause du système de retraite.

Le rapprochement de l'indice INSEE avec la confiance dans le gouvernement en place est malaisé sur la moyenne période (graphique 1) : l'un ou l'autre des indices est avancé selon les périodes. En particulier depuis l'arrivée de Lionel Jospin comme Premier ministre, l'indicateur INSEE n'a cessé de s'améliorer, alors que la cote de popularité du gouvernement était éte.

1. Confiance des ménages et popularité du gouvernement

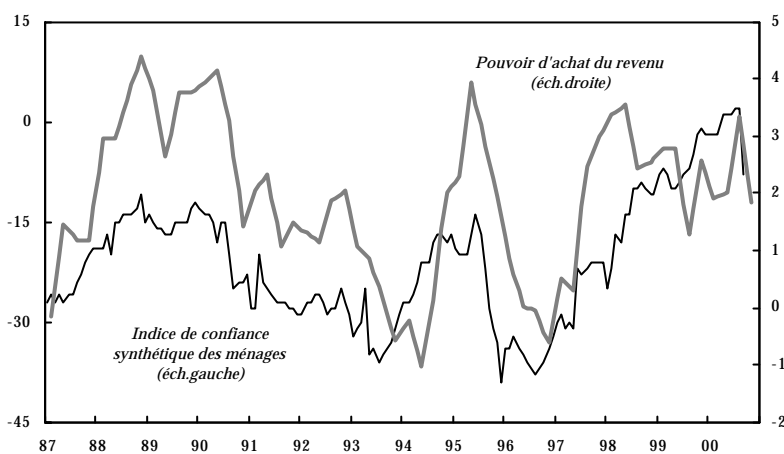


Sources : INSEE, BVA.

La baisse de l'indice de confiance synthétique marque plutôt une révision de la perception par les ménages des revenus qu'ils reçoivent. Depuis quelques mois, ils se déclaraient très optimistes sur leurs revenus, sans doute trop (graphique 2) ; l'enquête de septembre met en accord leurs déclarations et leur pouvoir d'achat. Elle n'annonce pas un ralentissement de leurs ressources, ni même une consommation moindre, dans la mesure où l'impact de l'enquête ne ressort pas dans la modélisation du comportement des ménages. En effet, la consommation des ménages s'est déjà ralentie depuis quelques trimestres et le commerce de détail ne fait pas état d'une dégradation supplémentaire de son activité en septembre. La brusque baisse de l'indicateur de confiance ne coïnciderait apparemment pas avec une baisse de la consommation. La confiance des ménages revient à un niveau comparable à ceux des autres pays

européens, après s'être envolée durant le début de l'année 2000, peut être sous l'effet de la baisse du chômage. Elle reste à un niveau supérieur à ceux observés lors des précédentes phases de croissance vive, à la fin de la décennie 1980 et en 1994-1995.

2. Pouvoir d'achat et enquête auprès des ménages



Source : INSEE.

Plusieurs facteurs peuvent motiver l'écart récent observé entre l'enquête et l'évolution du pouvoir d'achat. Tout d'abord, les périodes de décalage entre les deux sont récurrentes — l'enquête est plutôt un indicateur retardé de l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible. Ensuite, les ménages ont bien perçu les évolutions passées des prix, mais, comme la plupart des experts (dont ceux de l'OFCE...), ils n'anticipaient pas que la hausse du prix du pétrole se poursuivrait. Les grèves des professionnels les ont probablement sensibilisés à l'ampleur et à la durée du choc qu'ils avaient subi. Cependant, les mesures d'allègement fiscal prises par le gouvernement (extinction de la vignette, baisse de la TIPP,...) compensent à peu près la ponction initiale (22 milliards) et devraient permettre la stabilisation de la confiance.

L'autre source de croissance se trouve du côté de l'investissement des entreprises. La décennie 90 a été celle de la croissance molle et du sous-investissement. Depuis 1997, les entreprises investissent plus. Le taux d'investissement, qui est le ratio entre l'investissement des entreprises et leur valeur ajoutée, augmente régulièrement. L'investissement croît plus rapidement que la production parce que les entreprises investissent aujourd'hui à la fois pour suivre l'augmentation de la demande et pour rattraper le faible investissement passé. La « nouvelle économie » intervient à ce stade de l'analyse : une génération de biens d'équipement à base de technologies nouvelles, aux prix de plus en plus bas, est disponible et renforce le besoin en capital productif des entreprises.

Le rattrapage de l'investissement justifie que la croissance de l'économie française se situe au-dessus de son rythme potentiel. Le taux d'investissement compatible avec le rythme de croissance potentiel de l'économie devrait être atteint, d'après nos estimations, au cours de l'année 2001. L'investissement des entreprises assurerait alors une croissance des capacités égale à la croissance de la production. Cependant, l'estimation de ce taux d'investissement repose sur des hypothèses quant à la productivité du capital et quant au rythme de déclasserment de celui-ci. Or ces hypothèses sont fragiles et la « nouvelle économie » peut ajouter encore à l'incertitude. L'investissement pourrait alors être supérieur à la croissance de la production pendant encore plusieurs années. La situation financière des entreprises et leur faible niveau d'endettement est aujourd'hui favorable à un tel effort d'investissement et permettra aux entreprises de soutenir des taux d'autofinancement plus bas.

La montée des taux d'utilisation des capacités, mesurée dans la seule industrie, est cohérente avec la remontée du taux d'investissement. Tant que le taux d'investissement n'a pas atteint le niveau suffisant pour assurer des capacités en rapport avec le niveau de production, le taux d'utilisation remonte. Il est le signe d'une meilleure utilisation des capacités et d'une plus grande rentabilité du capital, toutes choses égales par ailleurs, tant que le niveau atteint ne correspond pas à celui où de fortes inefficacités pourraient surgir.

Cependant, cette remontée des taux d'utilisation suscite une autre interprétation sur le système productif français : la croissance actuelle buterait sur des capacités de production insuffisantes, par ailleurs réduites par le passage aux 35 heures. La croissance en serait compromise, puisqu'à la fois les créations d'emplois et l'investissement pourraient pâtir d'un retournement dans le comportement des agents : le soufflé se dégonflerait aussi vite qu'il est monté.

A l'appui de cette thèse on peut citer : 1. l'allongement des délais de livraison, 2. la hausse des taux d'utilisation, 3. la détérioration du solde extérieur, 4. le ralentissement de l'indice de la production industrielle, voire, selon certains, 5. la diminution du nombre d'heures travaillées et 6. le ralentissement de la productivité par tête.

Les points 1 et 2 cadrent aussi avec le scénario que nous décrivons et le diagnostic d'étouffement de l'offre n'est pas cohérent avec les rythmes de croissance observés pour l'investissement ou ceux indiqués par la dernière enquête investissement. Ces derniers indiquent plutôt que les industriels continuent de fonder leurs décisions sur une anticipation de croissance haute. Le point 3 est lié à l'alourdissement de la facture énergétique et au fort dynamisme des importations, plus qu'à une perte de parts de marché de l'industrie française à l'importation ou à l'exportation. Le point 4 est également lié au prélèvement

pétrolier, et il entraîne une détérioration, très relative, de la confiance des industriels.

L'argument 5 sur les heures travaillées est inexact : il découle d'une illusion statistique. Les entreprises qui sont passées à 35 heures dans le cadre des accords Aubry II l'on fait en redéfinissant généralement la durée du travail (les temps de pause, de trajet, etc...¹). Elles déclarent maintenant dans l'enquête ACEMO qu'elles sont à 35 heures alors qu'auparavant elles déclaraient 39 heures. La redéfinition de la durée du travail n'est pas prise en compte dans l'enquête. Elle conduit à sur-estimer la réduction effective de la durée : celle-ci représente environ la moitié de celle déclarée. Autrement dit, en employant l'ancienne définition, les entreprises seraient plutôt à 37 heures aujourd'hui, ou, en employant la nouvelle définition négociée dans chaque entreprise, elles sont passées de 37 heures à 35 heures aujourd'hui. Si on corrige la baisse de la durée de cette sur-estimation, ainsi que des effets de champ (l'enquête ACEMO concerne les entreprises de plus de 10 salariés qui sont davantage passées à 35 heures que les moins de 10 salariés), le nombre d'heures travaillées augmente.

Le passage aux 35 heures s'accompagne d'une baisse induite de la productivité par tête. Cela ne signifie pas que l'on est dans la phase du cycle où le ralentissement de la production entraîne, par l'inertie de l'emploi, le ralentissement de la productivité. Au contraire, la productivité horaire du travail augmente par le jeu de la productivité induite (l'annualisation) et des retards d'embauche au cours du passage à 35 heures. L'ampleur de l'accélération dépend de la mesure de la durée du travail et plus cette mesure surestime la baisse effective, plus les gains horaires de productivité sont grands.

La prévision de croissance de l'année 2000 est revue à la baisse de 0,8 point par rapport à la prévision de mars 2000 (tableau 2). L'écart s'explique par le choc pétrolier (pour un peu plus d'un demi point). Le reste de l'écart est lié à l'erreur de prévision et à l'incertitude statistique concernant les deux premiers trimestres 2000. La prévision de l'OFCE est en effet ancrée sur l'estimation de l'INSEE pour le début de l'année 2000. Les comptes nationaux trimestriels sous-estiment traditionnellement la croissance dans les phases de reprise.

La prévision pour l'année 2001 est pratiquement inchangée. Elle repose néanmoins sur une contribution extérieure plus modérée, les informations récentes nous ayant amené à réduire l'impact favorable de la faiblesse de l'euro sur la compétitivité (tableau 3).

1. Heyer E. et X. Timbeau, « Réduction réduite », *Revue de l'OFCE* n° 73, juillet 2000.

2. Révisions successives de la prévision de l'OFCE pour 2000

Prévision pour l'année 2000 faite en..	Mars 1999	Septembre 1999	Mars 2000	Septembre 2000
<i>Contributions à la croissance du PIB</i>				
Dépenses des ménages	2,1 *	1,4 *	2,0 *	1,8 *
Investissements des entreprises	0,7	0,9	1,0	0,9
Dépenses des administrations	0,1 *	0,6 *	0,6 *	0,5 *
Variations de stocks	0,3	0,3	0,4	0,1
Total de la demande intérieure	3,2	3,2	3,9	3,2
Solde extérieur	0,0	0,3	0,3	0,2
Taux de croissance du PIB	3,2	3,5	4,2	3,4

* La prévision de mars 1999 est fondée sur les concepts et les données de la base 80 ; celle de septembre sur les concepts et les données de la base 95, avec un modèle estimé sur la base 80 ; celle de mars et de septembre 2000, sur les concepts et les données de la base 95 avec un modèle estimé sur la base 95. Les données présentées dans ce tableau ne sont pas strictement compatibles dans leurs définitions d'une prévision à l'autre. En particulier, le changement de base a modifié le partage entre dépenses des administrations et dépenses des ménages. Il est préférable d'additionner les deux contributions afin de comparer les prévisions.

Source : calculs OFCE.

3. Révisions successives de la prévision de l'OFCE pour 2001

Prévision pour l'année 2001 faite en..	Mars 2000	Septembre 2000
<i>Contributions à la croissance du PIB</i>		
Dépenses des ménages	2,0	2,0
Investissements des entreprises	0,8	0,9
Dépenses des administrations	0,4	0,4
Variations de stocks	0,1	0,2
Total de la demande intérieure	3,3	3,5
Solde extérieur	0,5	0,2
Taux de croissance du PIB	3,8	3,7

Source : calculs OFCE.

2. Retour sur la consommation du deuxième trimestre 2000

Les comptes trimestriels font état d'une croissance de la consommation des ménages extrêmement faible, à 0,2 % en glissement entre le premier et deuxième trimestre. Ce résultat est étonnant et provient de postes particulièrement volatils, comme l'alimentation et l'énergie.

Effectivement, la consommation en produits manufacturés a ralenti par rapport à l'année 1999 et au premier trimestre 2000, passant d'un rythme de croissance moyen de 1 % par trimestre à 0,7 % aux deuxième et troisième trimestres. Le mouvement est net dans l'indicateur des ventes dans le grand commerce publié par la Chambre de Commerce. On peut aussi le mettre en évidence dans les achats d'automobiles, après avoir

tenu compte de la disparition du millésime en juillet 2000. En effet, de nombreux acheteurs reportaient leur dépense de mai-juin à juillet, afin de bénéficier d'un nouveau modèle. Ce phénomène disparaît cette année et change donc la saisonnalité de la série, ce que les statistiques corrigées des variations saisonnières prennent en compte. Ce changement a par ailleurs pu modifier la saisonnalité d'autres séries, du fait de substitution entre achats. Il est possible alors que les dépenses des ménages aient été légèrement sous-évaluées au deuxième trimestre et qu'elles soient plutôt surévaluées au troisième.

Cependant, le mauvais résultat du deuxième trimestre provient de la baisse importante de deux postes volatils de la consommation : l'énergie (dont la volatilité s'explique par exemple par les conditions climatiques et a baissé au deuxième trimestre de - 1,8 %) et l'alimentaire (- 1,2 %) qui représentent respectivement 8 % et 19 % de la consommation totale. La faible consommation d'énergie s'explique partiellement par un hiver plutôt doux et le report d'achats à cause de la hausse du prix des produits pétroliers. Le simple maintien de la consommation alimentaire ou énergétique à leur niveau moyen de 1999 rajouterait 0,3 % à la consommation totale du deuxième trimestre.

3. Indicateur avancé

En avril 2000, l'indicateur avancé anticipait une croissance de l'activité beaucoup plus vigoureuse que celle fournie par des comptes nationaux. Des variations du PIB respectivement de 4,3 % et 4,8 % aux premier et deuxième trimestres étaient attendues, contre 3,5 % et 3,4 % selon les estimations actuelles de l'INSEE. A l'image du climat d'optimisme dans l'industrie, qui avait atteint des niveaux exceptionnels, l'ensemble des composantes était très bien orienté et laissait présager, pour la première moitié de 2000, des rythmes de croissance voisins de ceux enregistrés lors de la reprise de la fin des années 1980.

Ces prévisions ont été déçues. Le choc pétrolier qui a marqué l'environnement de l'économie française a en effet bridé la croissance aux premier et au deuxième trimestres. L'indicateur, qui n'incorporait pas les prix du pétrole, n'a pu prévoir ce tassement. Ainsi, s'il est malaisé d'intégrer dans les estimations cette variable enregistrant des mouvements de forte amplitude non récurrents, on peut tenter d'évaluer son impact récent sur la croissance. Les équations utilisées pour prévoir la croissance ont été réestimées en introduisant comme variable explicative le taux de variation sur un an du prix réel du pétrole exprimé en francs. Pour l'équation de prévision à un trimestre par exemple, les résultats d'estimation sont les suivants :

Estimation de l'équation de prévision à 1 trimestre

	Coefficient	T-student
Facteur industrie ¹	3,8	7,1
Variation du facteur	3,2	3,7
Consommation ²	0,09	5,1
Chômage partiel (- 1)	- 0,004	4,4
Crédits à l'habitat (- 6)	0,22	9,8
Bourse (- 2)	- 0,01	- 5,8
Dollar (- 2)	0,018	5,1
Écart taux longs-taux courts (- 1)	0,11	3,1
Prix du pétrole (- 1)	- 0,004	- 3,1
constant	2,0	30,0

Période d'estimation 80q3-00q2

Nombre d'observations : 80

SEE = 0,35, \bar{R} = 0,93, DW = 1,56.

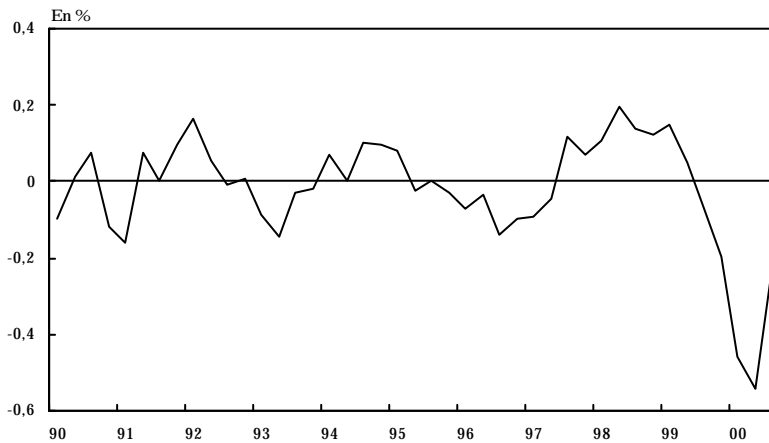
1. Premier facteur d'une analyse en composantes principales des six questions de l'enquête mensuelle dans l'industrie.

2. Moyenne des trois derniers mois connus (début octobre par exemple, moyenne de juin, juillet et août).

Cette nouvelle variable apparaît significative pour le rôle qu'elle joue en 1999 et en 2000. Mais ces résultats demeurent fragiles, la période d'estimation couverte n'offrant pas d'autre exemple de choc pétrolier. L'ordre de grandeur de l'impact d'un choc paraît toutefois vraisemblable : un triplement du prix du pétrole par exemple (une hausse de 200 % en glissement annuel), entraîne un recul de la croissance de 0,8 point. Par rapport à une équation estimée sans pétrole, la perte de croissance aurait été comprise entre 0,5 % et 0,6 % au premier et au deuxième trimestres 2000 (graphique 1).

Les effets négatifs de la hausse des prix du pétrole devraient s'atténuer au troisième trimestre 2000, compensant ainsi la légère dégradation de la composante industrie observée au mois de septembre. Par ailleurs, les autres composantes de l'indicateur restent bien orientées. Au-delà de ses irrégularités au mois le mois, la consommation des ménages est encore dynamique, et le volume des crédits à l'habitat contractés

1. Écart de croissance

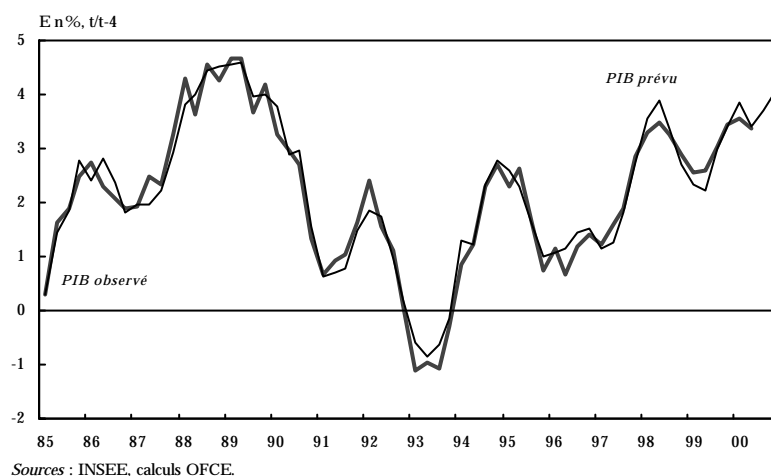


Sources : INSEE, calculs OFCE.

l'année dernière devrait soutenir l'investissement-logement. Les conditions monétaires, internes et externes, ne pénaliseront pas la croissance : les effets positifs retardés de la hausse du dollar se feront désormais sentir avec plus d'acuité et surpasseront l'impact du resserrement de la politique monétaire. Enfin, aucun signe de ralentissement n'est donné par l'évolution du recours au chômage partiel.

Ce diagnostic se modifie peu pour le dernier trimestre 2000. Au total, la croissance en glissement annuel ne devrait pas être très différente de celle du deuxième trimestre pour la fin de l'année, 3,5 % et 3,6 % respectivement pour les deux derniers trimestres 2000 (graphique 2).

2. PIB observé et prévu



Impact de la hausse du prix du baril exprimé en francs

Réagissant à la crise asiatique et à son extension aux pays d'Amérique latine et à l'Est, le cours du pétrole avait chuté jusqu'à des niveaux bas (autour de 10 \$ le baril). Les pays de l'OPEP ont alors resserré leur production, si bien que, dans un excès inverse, le prix du baril a dépassé 36 dollars au cours du mois de septembre. Cette remontée a été doublée d'une dépréciation de l'euro qui a renchéri encore le coût du pétrole, de 62,5 francs le baril au troisième trimestre 1998, à 226 francs au quatrième trimestre 2000. Cependant, la première partie de la hausse, jusqu'au premier semestre 1999 inclus, ne fait que corriger le niveau très bas du prix du pétrole atteint en début d'année 1999, probablement intenable à terme.

Nous nous concentrerons donc sur la période allant de la mi-1999 à la mi-2000, que nous comparerons aux précédents épisodes de hausse du prix

du pétrole, en 1973 et 1978. La ponction opérée par une augmentation de même ampleur (en %) du prix des produits pétroliers a fortement diminué avec le temps (tableau 4). Confrontés à un niveau du prix du pétrole durablement plus élevé, les agents ont modifié les technologies utilisées et se sont réorientés vers des sources d'énergie moins coûteuses. Cette réorientation a été encouragée par les pouvoirs publics, particulièrement en France, avec le développement du nucléaire pour la production d'électricité et les programmes d'économie d'énergie. Ces changements de technologie et de comportement ont modifié la répartition de l'impact entre les différents agents.

4. Différents épisodes de forte hausse du prix du baril exprimé en francs

	1973:3-1974:3	1979:1-1980:1	1999:2-2000:2
Hausse du prix du baril exprimé en francs	331 %	170 %	170 %
Hausse de la facture énergétique en % du PIB	3,9	1,7	0,7

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; calculs OFCE.

La hausse du prix du baril a d'autant plus d'effets que le pétrole n'a pas de substitut à court terme. Au-delà de différés d'achats, les ménages comme les entreprises ont besoin de produits pétroliers. La hausse du prix de tels produits est donc à court terme presque intégralement reversée aux pays producteurs. Chaque agent transmet ensuite ce coût supplémentaire qu'il a subi, à l'aide de diverses stratégies : augmentation des prix de production ou revendications salariales. L'industrie pétrolière est en première ligne, parce qu'elle achète le pétrole brut et le transforme avant de le vendre aux autres agents. C'est l'effet de premier tour.

Cet effet de premier tour a beaucoup évolué entre 1979 et 1999. Ainsi, les comportements de marges dans le secteur de l'énergie se sont nettement atténués au cours du temps. Pour une même augmentation de la facture énergétique normalisée à 1, la valeur de la production progressait de 1,6 alors contre 1,1 actuellement (tableau 5). Le secteur énergie augmentait alors ses prix plus que proportionnellement à la hausse du prix du pétrole brut. Par ailleurs, suite à une plus grande intensité énergétique de l'économie, les consommations intermédiaires en énergie progressaient alors de 2,2 contre 1,6 aujourd'hui. Les marges commerciales et de transport sont stables alors qu'elles augmentaient en 1979.

En revanche, l'ampleur de la transmission a peu varié pour les ménages (0,5 en 1979 contre 0,4 en 1999) et le surcroît d'impôt est du même ordre (0,2) aux deux périodes.

5. Répartition ex ante de la hausse de la valeur des importations en énergie

	1979	1999
Importations	1,0	1,0
Production	1,6	1,1
Consommations intermédiaires (dont administrations publiques)	2,2	1,6
Consommation des ménages	0,5	0,4
Exportations	0,1	0,3
TVA et TIPP	0,2	0,2
Marges commerciales et de transport	0,2	0,0

Pour une même augmentation de la facture énergétique normalisée à 1, la valeur de la production progressait de 1,6 en 1979 contre 1,1.

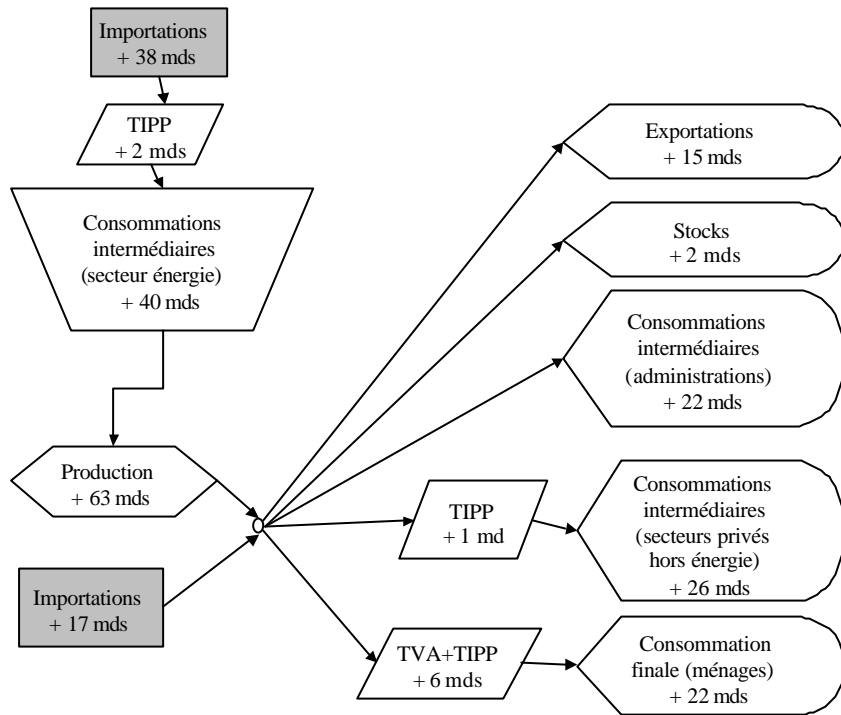
Sources : INSEE, comptes trimestriels ; calculs OFCE.

Ces différences expliquent en partie la lenteur de la diffusion de la hausse du prix du pétrole sur les prix hors énergie : la pression du prix des matières premières sur les coûts des producteurs hors du secteur énergie est moindre que lors du choc pétrolier de 1979. La hausse récente du prix du pétrole a entraîné une augmentation des importations énergétiques de 55 milliards de francs (schéma). Une partie de ces importations est transformée par le secteur énergie. La hausse des cours contribue donc à la progression des prix de production de l'énergie (63 milliards). L'autre partie des importations est vendue directement aux utilisateurs. La consommation des ménages est renchérie de 22 milliards, les consommations intermédiaires du secteur privé hors énergie, de 26 milliards. Les administrations publiques ont vu leurs dépenses augmenter de 22 milliards et leurs recettes sur les produits pétroliers progresser de 9 milliards. Les variations de stocks en valeur ont progressé de 2 milliards, les exportations de produits énergétiques de 15 milliards.

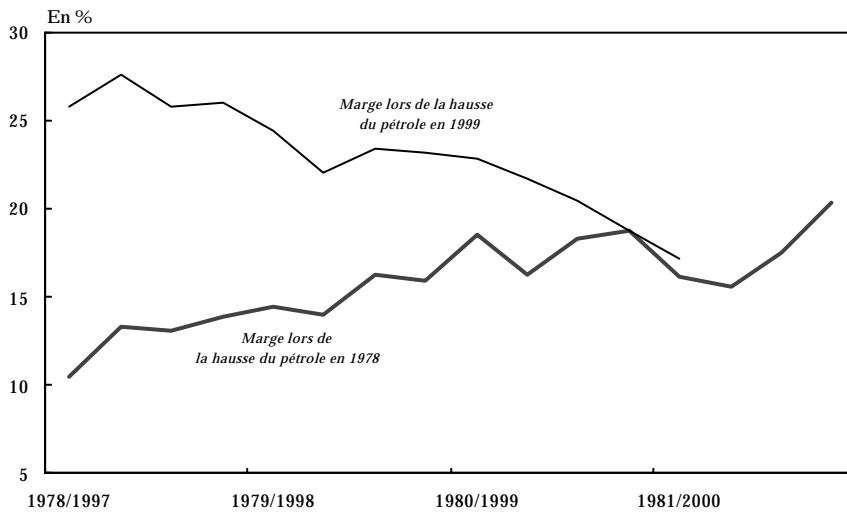
Les comportements de deuxième tour ont aussi beaucoup évolué entre 1979 et 1999. Les secteurs utilisateurs, notamment les transports, n'ont pas totalement répercuté les hausses du prix de l'énergie sur leur prix de production (graphique 1). Cette modération des prix peut être liée à un surcroît de concurrence dans ce secteur, mais elle est favorisée par une stabilité des coûts salariaux unitaires. La hausse du prix des carburants sera aussi partiellement prise en charge par les administrations publiques, qui ont réduit la taxation des produits pétroliers à hauteur d'environ 3 milliards². Cependant, la compression des marges des secteurs utilisateurs incitera à réduire encore les coûts salariaux, soit à diminuer les dépenses d'investissement ou l'épargne des entreprises.

2. Les mesures fiscales récentes liées à la hausse du prix des produits pétroliers sont décrites plus en détail dans « La réforme fiscale en France : bilan et perspectives » de Dupont et *alii* de cette même Revue.

Effet de premier tour de la hausse du prix du baril en francs en France



1. Marges dans les transports



Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE, e.mod.fr.

Pour ce qui est des ménages, l'impact sur le pouvoir d'achat a la même proportion de l'impact initial qu'en 1979, mais il représente une part plus faible de leur revenu (0,4 % en 1999 contre 1,3 % en 1979). Comme pour les entreprises, la perte de pouvoir d'achat sera presque totalement compensée par des mesures fiscales : extinction de la vignette automobile (12,5 milliards de francs), réduction de la TIPP sur le fioul domestique à partir du 21 septembre 2000 (3,5 milliards en année pleine), allègement supplémentaire de la TIPP sur tous les carburants à partir du premier octobre 2000 (20 centimes par litre, soit 10 milliards). Les réductions de TIPP seront prises en compte dans l'évolution de l'indice des prix, ce qui aura pour effet de limiter les arguments des salariés lors des négociations salariales.

Légère accélération de l'inflation sous-jacente

La hausse du prix du pétrole ravive le débat sur l'inflation importée. La baisse de l'euro a alourdi la facture énergétique. Elle contribue plus généralement au renchérissement des importations (tableau 6). Inversement, les baisses de fiscalité indirecte (baisse du taux normal de TVA de 20,6 à 19,6 %, réduction du taux de TVA sur les gros travaux dans le bâtiment, baisse de la TIPP sur les carburants et le fioul domestique) sont venues en déduction des hausses de prix. L'inflation sous-jacente telle qu'elle est calculée par l'INSEE est proche de l'évolution des prix observée dont on a ôté les effets du prix du pétrole et de la fiscalité. Dans notre scénario, elle accélère légèrement de 1,1 % en moyenne en 2000 à 1,5 % en 2001 en raison d'une utilisation accrue des facteurs de production.

6. Décomposition de l'inflation

	Variation de la variable		Impact attendu sur le taux d'inflation*	
	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001
Dollar	+ 15 %	- 4 %	+ 0,9	+ 0,2
Pétrole en \$	+ 58 %	- 5 %	+ 1,0	+ 0,3
TVA, dont :				
20,6 → 19,6 %	18 mds	13 mds	- 0,6	- 0,2
BTP	20 mds			
TIPP			0	- 0,1
Total des effets			+ 1,3	+ 0,1
Total des effets hors euro			+ 0,4	0
Inflation			+ 1,5	+ 1,5
Inflation sous-jacente			+ 1,1	+ 1,5

* Impact simulé par les variantes de Mimosa pour le pétrole et le dollar, de Mosaique pour la TVA et la TIPP.
Source : cahier de variantes, Mimosa et Mosaique.

Par ailleurs, les variantes de hausse du dollar réalisées avant la création de l'euro, donnent un impact sur l'inflation qui est très supérieur à celui observé aujourd'hui. Cela traduit plusieurs phénomènes. Premièrement, les politiques de désinflation, comme l'intensification de la concurrence, ont modifié les mécanismes de formation des prix au sein de chacun des pays de l'Europe. Deuxièmement, l'euro favorise les substitutions entre production européenne et importations. Il favorise aussi les substitutions entre importations originaires de la zone dollar et celles de la zone euro. Par exemple, certains échanges commerciaux avec l'Asie se font en euro et se substituent progressivement à des échanges en dollar. Troisièmement, l'euro encourage certaines entreprises extérieures à l'Europe à y implanter des sites de production, ce qui limite l'impact d'une hausse du dollar sur le prix des importations à court terme.

Un revenu des ménages dynamique

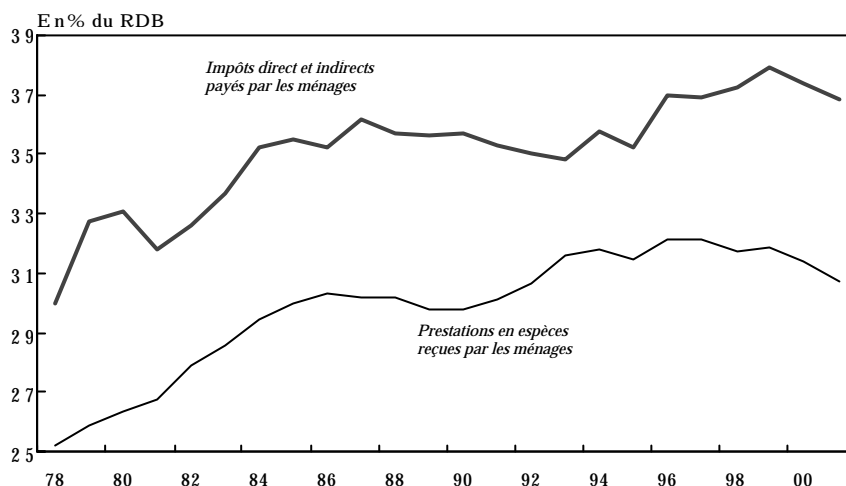
Suite à des augmentations salariales modérées, le pouvoir d'achat des ménages progresserait essentiellement du fait des créations d'emplois, comme c'est le cas depuis 1999 (tableau 7). Les baisses d'impôts engagées et annoncées viennent renforcer le dynamisme de la masse salariale. Cependant, l'impulsion budgétaire sur le revenu des ménages est moins forte qu'il n'y paraît car ces baisses d'impôts sont concomitantes au ralentissement des prestations sociales (hors prestations santé) : le nombre de bénéficiaires des allocations chômage se réduit et les prestations vieillesse et famille sont peu dynamiques (graphique 2).

7. Croissance du revenu réel des ménages

Moyenne annuelle (en %)	1999	2000	2001
Excédent brut d'exploitation	1,8	1,3	3,1
Dont :			
Entrepreneurs individuels	0,9	1,5	3,5
Salaires nets	3,1	3,0	3,5
Dont :			
Salaires bruts	3,2	3,0	3,5
Cotisations	4,4	2,6	3,5
Revenus de la propriété et de l'entreprise (nets)	5,1	3,0	4,2
Prestations sociales	2,8	0,5	0,6
Impôts directs (y.c. CSG)	6,0	1,0	1,5
Somme des prélèvements sociaux et fiscaux	5,4	1,8	2,1
Revenu disponible réel	2,5	2,0	2,8
Prix à la consommation	0,5	1,6	1,5

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2000-2001.

2. Prélèvements directs et indirects sur les ménages et prestations reçues

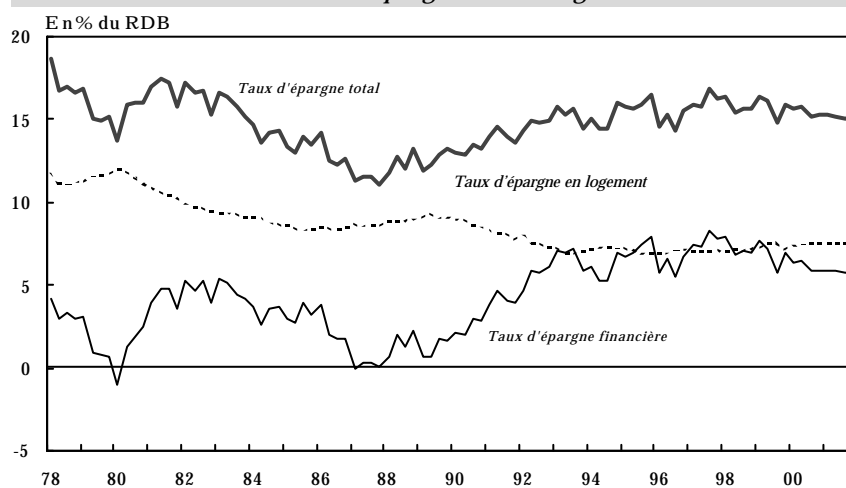


Source : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE, *e.mod.fr*.

Depuis la mi-1999, les ménages ont financé une part croissante de leurs dépenses (consommation et investissement en logements) en recourant au crédit. Ils ont tiré parti de l'assainissement de leur situation financière depuis le milieu des années 1990, de taux moins élevés et du dynamisme de leur revenu. Dans notre prévision, la croissance des crédits aux ménages ralentirait et le taux d'endettement progresserait modérément.

L'investissement logement, après avoir été soutenu par l'annonce de la fin des mesures Périssol puis la baisse du taux de TVA sur les travaux d'entretien, devrait ralentir à l'horizon de la prévision. Le taux d'épargne financière des ménages diminuerait au cours de l'année 2000, puis stabiliserait autour de 5,9 % (graphique 3).

3. Taux d'épargne des ménages



Source : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE, *e.mod.fr*.

L'investissement des entreprises est moteur

Du premier trimestre 1997 au deuxième trimestre 2000, l'économie française a crû à un rythme moyen annualisé de 3,1 %, alors qu'elle n'avait connu de 1990 à 1997 une croissance de 1,2 %. Le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie a progressé (graphique 4), pour avoisiner au deuxième trimestre 2000 son maximum historique, et les délais de livraison se sont fortement allongés. Cette situation est habituelle dans le cycle. Elle permet aux entreprises d'utiliser leurs facteurs de production dans une situation de rentabilité maximale. Elle est donc souhaitable, tant qu'elle n'aboutit pas à une résurgence de l'inflation. En l'absence d'inflation, les délais de livraison s'allongent, la saturation des capacités de production empêche une accélération de l'activité, mais la croissance est soutenable.

4. Taux d'utilisation des capacités de production avec embauche

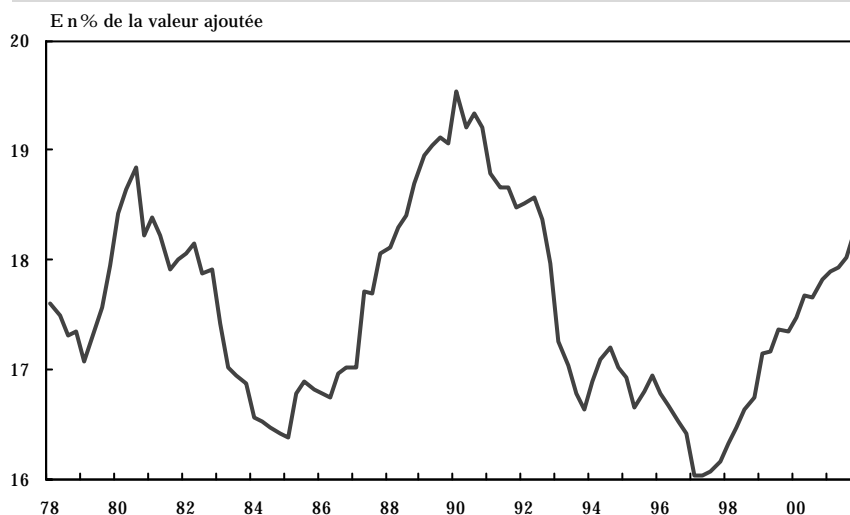


Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE, *e.mod.fr*.

L'économie française se trouve dans cette situation : les entreprises n'envisagent pas de relever fortement leurs prix malgré les tensions auxquelles elles sont soumises, que ce soit dans l'industrie ou les services. Par ailleurs, l'effort d'investissement qu'elles mènent depuis 1997 permet d'accroître le stock de capital (graphique 5). Aussi, le taux d'utilisation des capacités de production se stabiliserait à un haut niveau à l'horizon de la prévision.

Ce scénario est d'autant plus envisageable que la situation financière des entreprises est bonne. Dans l'industrie, les résultats d'exploitation et leurs perspectives d'évolution se maintiennent à un haut niveau

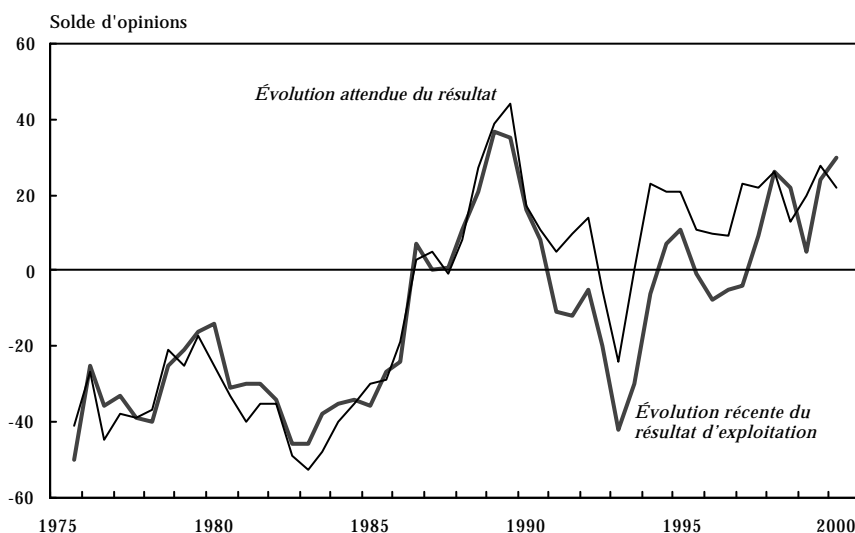
5. Taux d'investissement des sociétés non financières



Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE, *e.mod.fr*.

(graphique 6). La part des entreprises déclarant avoir des difficultés de trésorerie est à son plus bas niveau historique, atteint lors de la précédente phase de croissance en 1989-1990. Dans l'ensemble de l'économie, le taux de marge s'est redressé depuis 1999. Il s'améliorerait encore légèrement à l'horizon de la prévision. Par ailleurs, les entreprises se sont largement désendettées au cours de la précédente décennie. L'allègement du poids de la dette et la baisse des taux d'intérêt ont

6. Résultat d'exploitation dans l'industrie



Source : INSEE.

ramené la charge des intérêts versés à seulement 8,1 % de leur valeur ajoutée. Les entreprises peuvent donc recourir à l'endettement pour financer leur investissement, alors qu'elles l'ont largement autofinancé jusqu'à présent.

Le rythme de progression de l'investissement des sociétés non financières ralentirait légèrement à 5 % par an en 2000. Avec l'atténuation de la ponction pétrolière et le raffermissement de l'activité, il se redresserait vers 8 % par an en 2001.

De fortes créations d'emplois

Avec 1,9 %, le taux de croissance de l'emploi total en 1999 a dépassé le pic de la précédente phase d'expansion conjoncturelle (1,7 % en 1989). Dans la foulée de la fin d'année 1999, les deux premiers trimestres 2000 enregistrent des taux de croissance particulièrement forts (0,7 %). A l'horizon de notre prévision, les créations d'emplois resteraient très importantes pour deux raisons : d'une part, l'accélération de la croissance en 2000 et son maintien à un niveau élevé en 2001 ; d'autre part une politique active de l'emploi.

Plus de 500 000 emplois seraient ainsi créés par an en 2000 et 2001 dans les secteurs marchands. Les emplois jeunes contribueraient pour près de 10 % à la croissance de l'emploi total au cours de ces deux années afin d'atteindre l'objectif de 350 000 postes dans le courant 2001. Enfin, les créations d'emplois liées au 35 heures seraient de 350 000 à la fin 2001, en cumulant les trois années 1999 à 2001 (tableau 8).

8. Emploi et chômage en fin d'année

	Variation 1999		Variation 2000		Variation 2001	
	%	Milliers	%	Milliers	%	Milliers
Effectifs						
Secteurs marchands, dont	2,3	331	3,6	524	3,3	504
— Industrie	0,4	22	1,9	103	1,7	92
— Services	3,4	309	4,5	421	4,2	412
Secteurs non marchands, dont	1,8	116	1,4	88	1,3	85
— Emplois aidés (CES, emplois jeunes)	14,3	62	10,1	52	14,2	78
Emploi total	1,9	442	2,6	609	2,4	577
Population active						
— potentielle	0,6	155	0,6	159	0,6	167
— effective ¹	1,2	305	0,8	225	1,0	274
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
Taux de chômage BIT	11,2	- 0,7	9,7	- 1,5	8,4	- 1,3

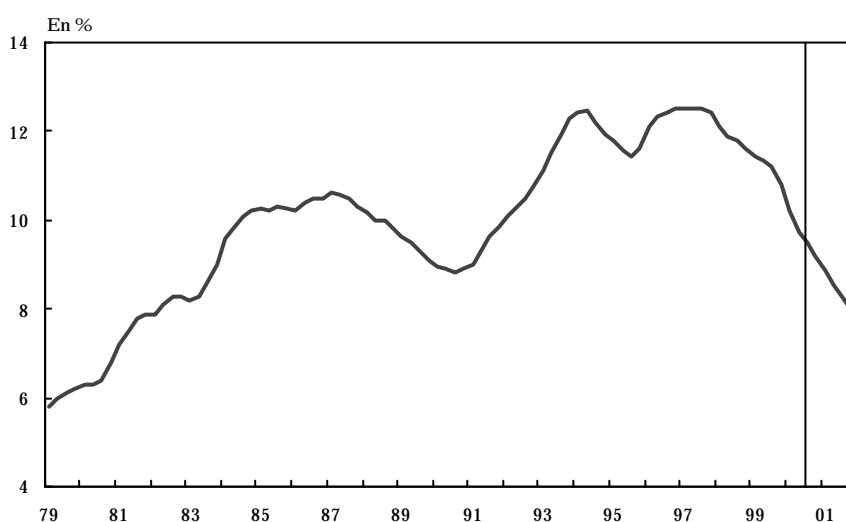
1. Calculée à partir du chômage BIT.

Sources : INSEE et ministère du Travail ; prévision OFCE.

La baisse du chômage se poursuit ; après avoir perdu 0,8 point en 1999, il perdrait 1,5 point en 2000 et 1,3 point en 2001, pour atteindre 8 % au dernier trimestre 2001 (graphique 7). La diminution du chômage est ainsi plus forte qu'on ne pouvait le prévoir il y a quelques années. Cette performance exceptionnelle résulte de la conjonction d'une forte croissance et d'une politique pour l'emploi vigoureuse.

D'après nos prévisions, le niveau du taux de chômage devrait atteindre d'ici 2001 le taux de chômage qui serait associé à un taux constant de hausse des salaires nominaux (NAWRU) ou de l'inflation (NAIRU) en l'absence de chocs d'offre temporaires. Variable centrale dans l'explication du lien entre la variation de l'inflation et le chômage, ce concept reste malheureusement difficile à définir dans la pratique. Cette difficulté se traduit par des estimations assez différentes du NAIRU.

7. Taux de chômage en France



Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE, *e.mod.fr*.

NAIRU : quelques estimations récentes

Cette norme de taux de chômage sert de référence à moyen terme à la conduite de politique économique et a fait l'objet d'abondantes controverses quant à ses soubassements théoriques mais également sur sa validité empirique³. Les évaluations les plus récentes sont résumées

3. Pour une analyse plus détaillée sur les différents concepts et mesures du taux de chômage d'équilibre, le lecteur pourra se référer par exemple à Le Bihan H. et H. Sterdyniak (1998) : « Courbe de Phillips et modèle WS-PS, quelques remarques », *Revue Économique*, vol.49, n° 9.

dans le tableau 9. Ces différentes mesures, réalisées à l'aide de méthodes d'estimation et de soubassements théoriques divers, concluent à un taux de chômage d'équilibre compris entre 9,1 et 12 %.

9. Quelques évaluations récentes du NAIRU pour l'économie française

Auteur	Méthode d'estimation	NAIRU
OCDE (2000) ¹	Courbe de Phillips NAIRU variable au cours du temps	10,1 %
FMI (2000) ²	NAIRU variable au cours du temps	10 %
Artus et Kaabi (2000) ³	Approche structurelle Taux de chômage d'équilibre variable au cours du temps	9,5 % ⁴
Irac (2000) ⁵	Courbe de Phillips NAIRU variable au cours du temps	10 – 11 %
L'Horty et Rault (1999) ⁶	Approche structurelle Taux de chômage d'équilibre variable au cours du temps	Environ 12 %
Heyer et <i>alii</i> (1999) ⁷	Courbe de Phillips Approche structurelle	9,1 %
Cotis et <i>alii</i> (1998) ⁸	Taux de chômage d'équilibre de long terme variable au cours du temps	10 – 11 %

1. Richardson et *alii* (2000) : « Concept, policy-use and measurement of structural unemployment : estimating a time varying NAIRU across 21 OECD countries », *OECD Working paper*.

2. Fonds monétaire international (1999) : « Chronic unemployment in the euro area : causes and cures », *IMF World Economic Outlook* chapitre 4

3. Artus P. et M. Kaabi (2000) : « A quel niveau se situe le NAIRU en France ? », *Flash* CDC Marchés, n° 2000-28, février.

4. Dans le tableau de l'OCDE, le NAIRU affiché pour cette étude est 8 %. Ce niveau correspond en effet à celui annoncé dans l'article de Artus et Kaabi (2000). Cependant, il nous semble que cette évaluation est entachée de deux erreurs. Dans cette étude, le modèle retenu se résume de la façon suivante :

$$\text{NAIRU} = 10,8 - 3,45 (\text{gains de productivité}) + 0,48 (\text{hausse du prix relatif des importations})$$

Premièrement, leur évaluation du NAIRU sur la période 1985-2000 est influencée par la remontée du prix du pétrole qui n'est pourtant qu'un phénomène transitoire. En l'absence de cet effet, le NAIRU serait selon eux de 5,6 %. Mais ce résultat provient d'une simple erreur de calcul : les gains de productivité sont des gains trimestriels et non des gains annuels. De sorte que, avec des gains de productivité de 1,5 % l'an et la stabilité des termes de l'échange, le NAIRU serait de 9,5 %.

5. Irac D. (1999) : « Estimation of time varying NAIRU for France », *Banque de France*, novembre.

6. L'Horty Y. et C. Rault (1999) : « Les causes du chômage en France : une ré-estimation du modèle WS-PS. », *Document de travail du Conseil Supérieur de l'Emploi, des Revenus et des Coûts*.

7. Heyer E., H. Le Bihan et F. Lerais (1999) : « Relation de Phillips, boucle prix-salaire : une estimation par la méthode de Johansen », *Document de travail de l'OFCE*, n° 99.01, avril.

8. Cotis J.-PH., R. Méary et N. Sobczak (1998) « Le chômage d'équilibre en France : une évaluation », *Revue Économique*, vol. 49, n° 9, pp 921-935.

Source : Tableau tiré des *Études Économiques de l'OCDE* France, juillet 2000, p. 83.

Évaluation du NAIRU

Issu de l'estimation d'une boucle prix-salaire, ce taux de chômage d'équilibre peut être évalué soit à l'aide d'une courbe de Phillips soit à l'aide d'une courbe de salaire (Wage Setting). Dans le modèle trimestriel de l'OFCE, *e-mod.fr*, l'équation de salaire se présente sous la forme d'une relation de Phillips :

$$DW = a DP_c - b(U - \bar{U}) - dDtxcot + rDp_{hj} + g + e^w \quad (1)$$

où W représente le salaire nominal
 P_c représente les prix à la consommation
 U représente le taux de chômage
 $txcot$ représente le taux de cotisations employeurs
 p_{hj} représente la productivité horaire du travail

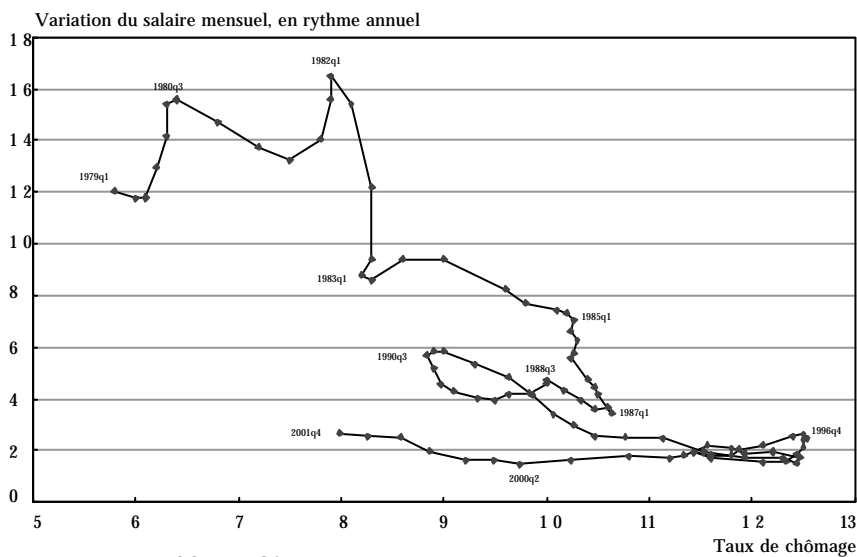
Cette relation est confirmée sur données françaises (graphique 8) même si elle est moins marquée en fin de période qu'au cours des années 1980.

En faisant l'hypothèse d'un NAIRU stable dans le temps, l'estimation de l'équation (1) est :

$$DW = 0,78 DP_c - 0,11U - 0,26Dtxcot + 0,44Dp_{hj} + 1,47 \quad (2)$$

Sous l'hypothèse d'un comportement de prix traditionnel (*mark-up* constant et part constante des importations dans la consommation), l'indexation des salaires sur les prix n'est pas unitaire, ce qui rend compte d'un arbitrage inflation/chômage. Il existe une relation entre un chômage

8. Courbe de Phillips en France depuis 1978



d'équilibre (qui vaut 9,5 % pour la période 1978-1999) et le taux d'inflation. Pour une baisse de 1 point de chômage le taux de croissance annuel des salaires nominaux augmente de 1,2 % et l'inflation de 1 %. Nous avons essayé d'introduire d'autres variables de tension sur le marché du travail (difficultés de recrutement déclarées par les entreprises par exemple), mais aucune ne peut expliquer les variations du salaire. Le chômage est le seul indicateur satisfaisant.

La plupart des estimations du tableau 9 situe le chômage d'équilibre au-dessus du niveau de chômage observé. Or, on observe pas de dérapage salarial et on a donc certainement tendance à sur évaluer la valeur du chômage d'équilibre, probablement parce que celui-ci est variable dans le temps.

4. Instabilité du NAIRU

En 1994, Phelps* résume un courant de pensée initié par Layard, Nickell et Jackman de la façon suivante : « Premièrement il existe un taux naturel de chômage. Deuxièmement, ce taux naturel bouge ».

On distingue habituellement quatre grandes causes théoriques aux mouvements du chômage d'équilibre : 1. Le taux d'intérêt à long terme (Fitoussi et Phelps, 1987, *Slump in Europe*), 2. L'hystérèse, par exemple Muet, 1997, « Déficit de croissance et Chômage : le coût de la non coopération », estime qu'« (...) entre 2/3 et 3/4 du NAIRU s'expliquerait par le chômage accumulé », 3. Les gains de productivité du travail, 4. Les réformes institutionnelles et structurelles du marché du travail (OCDE, 1998, 1999, *Perspectives de l'emploi*).

Empiriquement, comme c'est le cas dans certaines études récentes, on évalue un NAIRU variant dans le temps à l'aide de paramètres non structurels (Richardson et alii, 2000 ; Irac, 1999) en utilisant l'algorithme du filtre de Kalman.

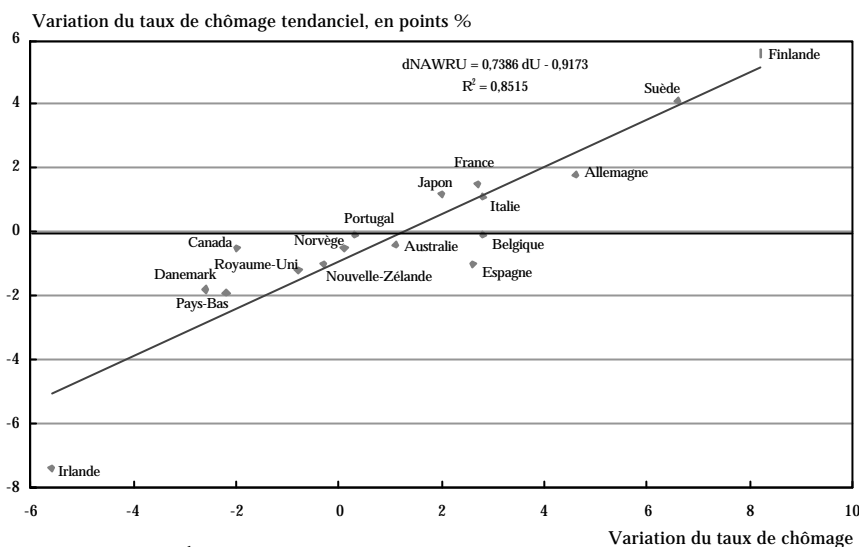
* Phelps E. (1994) : *Past and prospective causes of high unemployment : discussion of the paper by Paul Krugman. Comments for the Economic Symposium, Reducing for the Economic Symposium, Reducing Unemployment*. Federal Reserve Bank of Kansas, août.

Différentes méthodes se sont développées pour prendre en compte cette variabilité du NAIRU dans le temps, la plus prometteuse consistant à utiliser un filtre de Kalman (encadré 4). Une première approche de ce phénomène, consiste simplement à relier l'évolution du NAIRU avec le niveau du chômage. La relation (1) simplifiée s'écrirait alors :

$$DW = a DP_c - b(U - \bar{U}(U)) + g \quad (3)$$

Les estimations de l'OCDE mettent en évidence une liaison entre les modifications du NAIRU durant la période 1990-98 et les variations du chômage sur la même période. Entre 1990 et 1998, la plupart des pays industrialisés dans lesquels le chômage a baissé ont également enregistré une forte baisse de l'estimation de leur NAIRU (graphique 9).

9. Variation du NAIRU et du taux de chômage dans les principaux pays industrialisés durant la période 1990-1998



L'élasticité du NAIRU par rapport au taux de chômage effectif sur ce panel de pays est de 0,75 ; une baisse de 1 point du taux de chômage effectif entraîne une baisse de 0,75 point du NAIRU. Cette élasticité est de 0,5 si l'on exclut les pays « extrêmes » (l'Irlande, la Finlande et la Suède).

Cette évaluation simpliste est sujette à caution. La causalité du chômage vers le NAIRU ne peut pas être affirmée sur la base de ces données. Elle nous permet seulement d'explorer l'hypothèse de l'influence du chômage sur le NAIRU en retenant une élasticité de 0,5. L'impact d'une baisse du chômage sur la croissance des salaires nominaux diminuerait de moitié par rapport à celui calculé à l'aide de la relation (2). Bien entendu, cette dernière relation ayant été estimée à NAIRU constant, le raisonnement est approximatif. Une estimation d'un *time varying NAIRU* évalué à l'aide d'un système du type (3) serait plus satisfaisante. Cependant, une telle évaluation montre à quel point le concept de NAIRU est fragile et son utilisation périlleuse pour la politique économique si, au bout du compte, il varie comme le chômage effectif.

Dans les limites de cet exercice, la relation inflation-chômage en France serait telle qu'une baisse d'un point du taux de chômage susciterait une hausse de 0,6 point du taux de croissance des salaires et de 0,5 de l'inflation. Un objectif d'inflation sous-jacente inférieure à 2 % pourrait s'accommoder d'une baisse d'au moins 2 points du taux de chômage.

D'après l'équation (2), le taux de croissance des salaires réels s'écrit de la manière suivante :

$$DW - DP_c = -0,22DP_c - 0,11(U - \bar{U}) + g \quad (4)$$

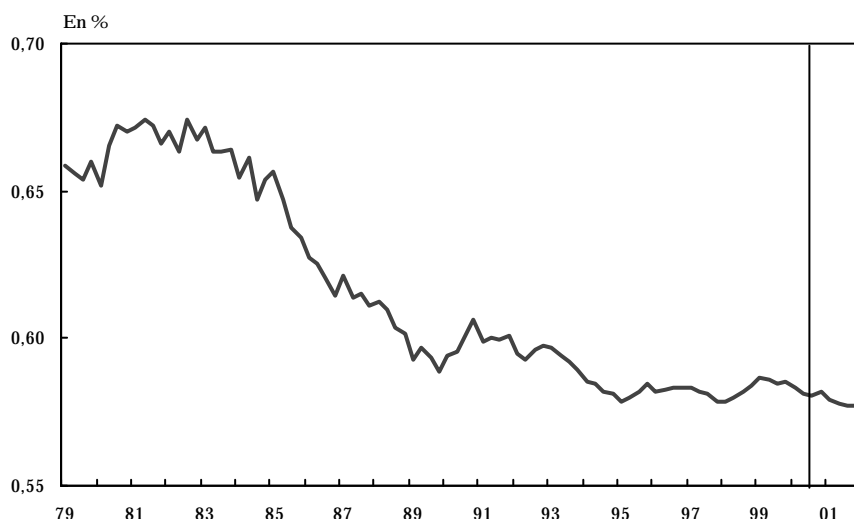
En supposant la relation (3), une baisse d'un point du taux de chômage induirait une hausse annuelle de $(-0,5 * -0,44) - (0,22 * 0,6)$ soit moins de 0,1 % du taux de croissance des salaires réels.

Une faible part des salaires dans la valeur ajoutée

Depuis le début des années 1980, la part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé régulièrement, se stabilisant aux alentours de 58 % en fin de période après avoir atteint 68 % au début des années 1980 (graphique 10).

Le haut niveau du chômage a freiné la croissance du salaire réel et explique l'évolution de la part des salaires. Depuis 1995, la part des salaires semble stabilisée à un niveau inférieur à la moyenne des années 1960. Les baisses de charges sociales entreprises depuis 1993 (allègement bas salaires successifs, transferts de cotisations sociales vers la CSG, allègements 35 heures) et la modération salariale brouillent l'analyse.

10. Part des salaires dans la valeur ajoutée



Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE, *e.mod.fr*.

5. Les 35 heures

Le 1^{er} février 2000, la seconde loi Aubry est entrée en vigueur. Depuis, les statistiques indiquent un net infléchissement de la durée du travail. La durée du travail, telle que mesurée par l'enquête ACEMO (menée auprès des entreprises du secteur marchand de plus de 10 salariés) baisse au premier trimestre 2000 de 2,2 %, soit 50 minutes par semaine (tableau).

Une telle évolution est compatible avec une diffusion assez rapide des 35 heures, qui s'est accélérée avec la mise en application de la loi. Cependant, ces chiffres sont à prendre avec précaution. Les entreprises qui appliquent la loi sur les 35 heures et qui souhaitent bénéficier des aides associées doivent présenter un accord où la durée du travail est de 35 heures par semaine. Cependant, elles sont libres de définir, dans certaines limites, ce qui constitue un temps de travail. Les temps de pause, de formation, d'habillage peuvent être exclus du temps de travail tout en étant rémunérés, par exemple. De plus, les entreprises peuvent inclure les jours de congés accordés au-delà du minimum légal de 5 semaines. La définition du temps de travail doit toutefois être négociée avec les salariés.

Évaluation de la durée du travail

	1999.1	1999.2	1999.3	1999.4	2000.1	2000.2
Durée du travail ACEMO	38,7	38,6	38,3	38,0	37,2	36,9
Évolution (en %)	- 0,1	- 0,2	- 0,8	- 0,7	- 2,2	- 0,8
Durée du travail DARES	36,5	36,5	36,4	36,2	35,9	35,8
Évolution (en %)	- 0,2	- 0,1	- 0,3	- 0,6	- 0,9	- 0,3

Sources : ACEMO, DARES.

Cette possibilité de re-définition du temps de travail à l'occasion du passage à 35 heures autorise les entreprises à réduire effectivement de moins de 4 heures par semaine la durée du travail d'autant que les aides accordées sont indépendantes de l'ampleur de la réduction engagée. Les données issues des enquêtes menées par la DARES et des analyses d'accords 35 heures montrent que, dans le cas d'entreprises ne faisant pas appel aux subventions incitatives de la loi Aubry I, la durée du travail n'est effectivement réduite que de 2 heures.

Les aides perçues au titre des 35 heures représentent, en moyenne, 3 % de la masse salariale. Pour une réduction de 5 % de la durée (i.e. 2 heures), il suffit à l'entreprise de dégager 2 % de productivité induite (par exemple par l'annualisation du temps de travail) pour effectuer la réduction de la durée sans modération salariale (le salaire mensuel est inchangé) et avec des coûts inchangés. Les données de la comptabilité nationale sur les comptes des entreprises (jusqu'au 1^{er} trimestre 2000) montrent que les coûts salariaux ne dérapent pas. La hausse de la durée est compensée par l'évolution de la productivité du travail et la baisse des cotisations sociales. Ces éléments justifient un point d'accumulation des réductions dans le cadre de la loi Aubry II autour de 2 heures. Cette analyse est développée en détail dans « Réduction réduite » de E. Heyer et X. Timbeau, *Revue de l'OFCE* n° 73, juillet 2000.

Le passage aux 35 heures dans le cadre de la loi Aubry II correspond donc à la fois à une réduction effective de la durée de 2 heures et à une rupture dans la définition de la durée du travail. Les statistiques mesurées par l'enquête ACEMO agrègent les deux et conduisent à sur-estimer la baisse effective. La DARES a reconstruit une durée (tableau) en tenant compte de la rupture statistique, de l'évolution du temps partiel et en élargissant au champ de l'ensemble des entreprises (l'enquête ACEMO porte sur les entreprises du secteur marchand de plus de 10 salariés et mesure la durée des salariés à temps plein). Cette série de durée corrigée est évidemment entachée de nombreuses incertitudes de mesure, mais elle donne assurément une meilleure image de la variation récente de la durée du travail.

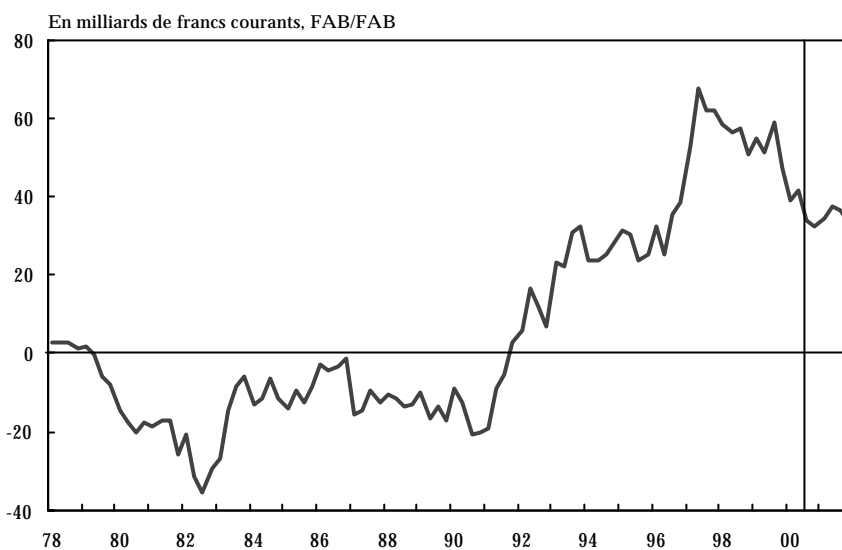
Les variations de la durée du travail ainsi corrigées correspondent à environ 200 000 créations d'emploi induites par les loi de réduction de la durée du travail. Ce chiffre est par ailleurs compatible avec 4 millions de salariés concernés par un accord 35 heures à la fin du deuxième trimestre 2000 (chiffre annoncé par le Ministère du travail), soit environ 50 % du champ des salariés potentiellement concernés. Pour 8 millions de salariés à 35 heures, l'impact serait de 450 000 emplois. Notre scénario prolonge à la fin 2000 et en 2001 la diffusion des 35 heures avec un ralentissement graduel. A la fin 2001, 350 000 emplois seraient créés par les 35 heures. Il resterait alors les entreprises de moins de 20 salariés... et la fonction publique.

Les aides accordées au titre des 35 heures correspondent à une baisse du taux apparent de cotisations sociales employeurs de 2,7 points à la fin 2001. Ex ante, au titre des 35 heures, les baisses de charge sont de 27 milliards de francs en 2000, 50 en 2001 et 65 en année pleine.

Pas de contrainte extérieure sur la croissance

Depuis deux ans, l'excédent commercial continue de s'amenuiser. Au premier semestre, le solde des échanges de biens et services atteint 80,7 milliards de francs, soit une baisse de 23,8 % par rapport au deuxième semestre de 1999 (graphique 11). Cette baisse, tout en maintenant l'excédent à un haut niveau, s'explique pour partie par l'envolée du cours du pétrole brut. Par ailleurs, s'il est exact que la dépréciation de la monnaie unique favorise les exportations hors euro (celles-ci se sont accrues de 7,4 % sur les six premiers mois de l'année par rapport aux six premiers mois de 1999), cette dépréciation ainsi que l'évolution des prix du pétrole a également fait bondir la valeur des importations dans des proportions plus importantes (10,4 %).

11. Solde extérieur des échanges de biens et services



Forte croissance des prix des importations

Les échanges extérieurs de la France en 2000 auront été marqués par l'alourdissement de la facture pétrolière. Le déficit de la branche énergie, qui avait chuté en 1998 à la suite de l'effondrement des cours, s'est alourdi en 1999 de 15 milliards de francs et a atteint 71 milliards de francs au premier semestre 2000, niveau jamais égalé depuis la période précédent le contre-choc pétrolier de 1986. La dépréciation de l'euro (près de 11 % au premier semestre 2000) a favorisé la hausse des prix à l'importation y compris énergie (2,5 % au premier semestre 2000).

La facture énergétique n'est toutefois pas seule à s'alourdir. Répondant à l'accélération de la demande intérieure, les importations de biens de consommation et de biens intermédiaires progressent vivement (tableau 10), principalement au premier trimestre 2000 et en provenance d'Allemagne.

La dégradation des importations serait donc liée à la fois à la hausse du prix du baril et au décalage conjoncturel entre la France et ses principaux partenaires européens.

10. Contribution à la croissance des importations françaises

En %

	Poids	1999				2000	
		t1	t2	t3	t4	t1	t2
Ensemble	100	- 0,6	3,4	4,5	4,3	5,9	3,8
Dont							
Agro-alimentaire	10,3	0,0	0,1	0,0	0,2	- 0,2	0,2
Energie	7,5	- 0,1	1,0	1,1	1,5	2,1	0,2
Industrie	82,2	- 0,6	2,3	3,4	2,6	4,0	3,4
Dont							
BC ¹	15,4	- 0,1	0,6	0,4	0,6	1,1	0,4
Automobile	10,1	0,0	0,2	0,7	0,2	0,7	0,0
BE ²	22,6	0,3	0,7	0,3	0,2	0,8	1,2
BI ³	33,6	- 0,8	0,7	1,5	2,1	1,3	1,6
Divers	0,4	0,0	0,1	0,4	- 0,7	0,1	0,1

1. Biens de consommation.

2. Biens d'équipement civils.

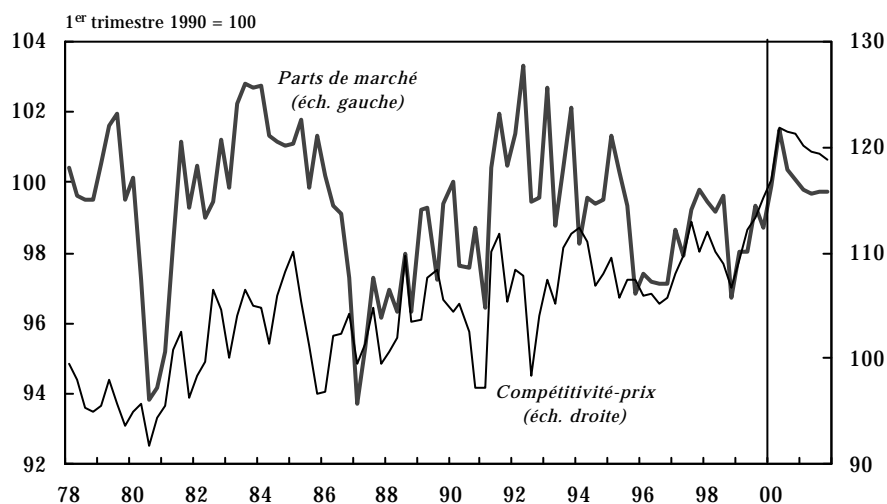
3. Bien sintermédiaires.

Sources : Douanes, calculs OFCE.

Maintien des parts de marché dans un environnement dynamique

La faiblesse de l'euro, associée à la modération salariale, a stimulé les exportations françaises. Au cours du premier semestre, les entreprises françaises ont gagné en compétitivité face à la concurrence internationale. Cette amélioration permet à la France de maintenir ses parts de marché en volume dans un contexte de croissance du commerce mondial (graphique 12).

12. Évolution de la compétitivité-prix et des parts de marché en France



Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE, e.mod.fr.

11. Contribution à la croissance des exportations françaises

	Poids	1999				2000	
		t1	t2	t3	t4	t1	t2
Ensemble	100	- 1,0	3,0	5,6	1,3	4,0	5,2
Dont							
Union européenne	62,9	- 0,2	1,9	2,9	2,0	0,9	2,5
<i>Zone euro</i>	<i>49,7</i>	<i>- 1,1</i>	<i>2,4</i>	<i>1,5</i>	<i>1,8</i>	<i>1,0</i>	<i>2,9</i>
OCDE hors UE	18,1	1,1	0,2	1,5	0,4	1,3	0,5
<i>États-Unis</i>	<i>7,3</i>	<i>0,0</i>	<i>0,3</i>	<i>0,5</i>	<i>0,4</i>	<i>0,9</i>	<i>0,3</i>
Asie hors Japon	6,3	- 1,0	0,2	0,7	- 0,4	0,3	1,0
Japon	1,6	0,1	- 0,1	0,2	0,1	0,1	0,0
Afrique	5,4	- 0,6	0,2	0,2	0,1	0,5	0,9
Reste du Monde (y.c. Moyen-Orient)	5,7	- 0,4	0,7	0,1	- 1,0	0,8	0,3

Sources : Douanes, calculs OFCE.

Par ailleurs, la hausse du prix du pétrole n'a pas que des effets négatifs sur nos échanges : les exportations vers les pays du Moyen-Orient ont fortement augmenté au premier semestre (tableau 11).

A l'horizon de notre prévision, nous faisons l'hypothèse que la demande mondiale restera dynamique. Sous l'effet conjugué de l'accélération de la croissance en Amérique latine et des pays de l'OPEP, la demande étrangère retrouvera un rythme de croissance voisin de celui atteint dans les années 1994-1995 aux alentours de 10,3 % en 2000 et 9,6 % en 2001.

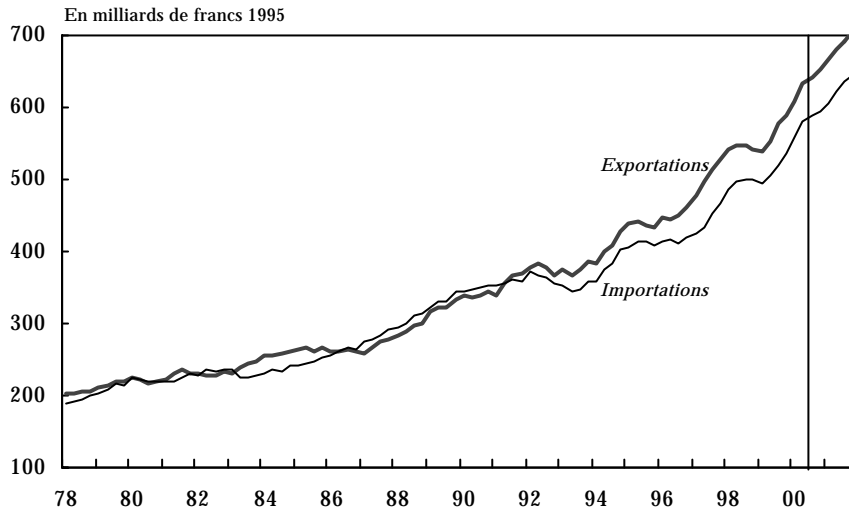
Cet environnement porteur permettra une reprise des exportations (12,4 % en volume pour l'ensemble des biens et services pour l'année 2000), tandis que les importations, stimulées par une forte demande intérieure, augmenteront de 12,7 % (graphique 13). La contribution du commerce extérieur à la croissance française devrait se maintenir à 0,2 point en 2000 et 2001.

Pour l'ensemble des biens et services, la balance commerciale française devrait enregistrer un excédent de 150 milliards de francs en 2000 et 140 milliards de francs en 2001, contre 210 milliards de francs en 1999, 220 milliards en 1998 et 240 milliards en 1997. Le compte de transactions courantes de la balance des paiements française s'est soldé par un excédent de 228 milliards de francs en 1999, soit 2,6 % du PIB. L'excédent du compte de transactions courantes, qui mesure également la différence entre l'épargne et l'investissement intérieur, a confirmé le maintien à haut niveau de l'épargne nationale en 1999, malgré la progression rapide de l'investissement productif.

Sur le premier semestre 2000, l'excédent cumulé du compte de transactions courantes se situe au même niveau qu'au premier semestre 1999 (115 milliards de francs). Cette stabilité masque, toutefois, des évolutions

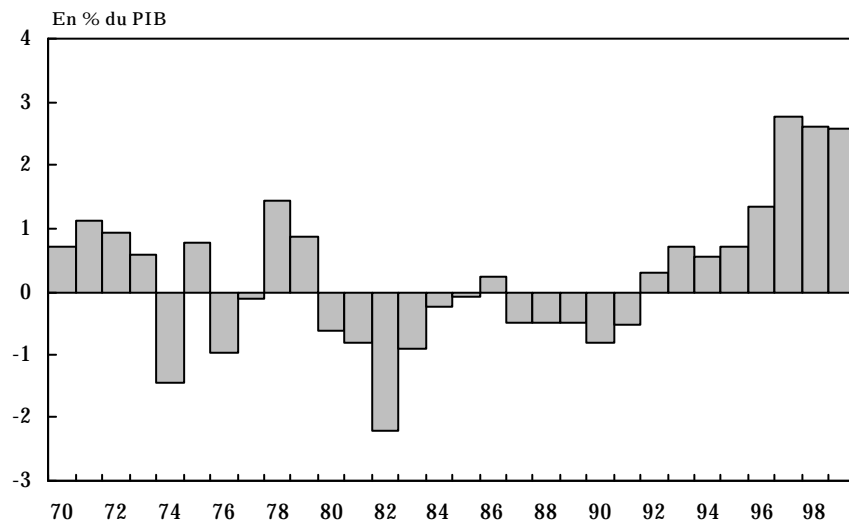
divergentes, l'excédent des biens se contractant de plus de moitié, alors que les services et les revenus connaissent une amélioration équivalente (graphique 14).

13. Ensemble des échanges extérieurs



Sources : INSEE, comptes trimestriels, prévisions OFCE, *e.mod.fr*.

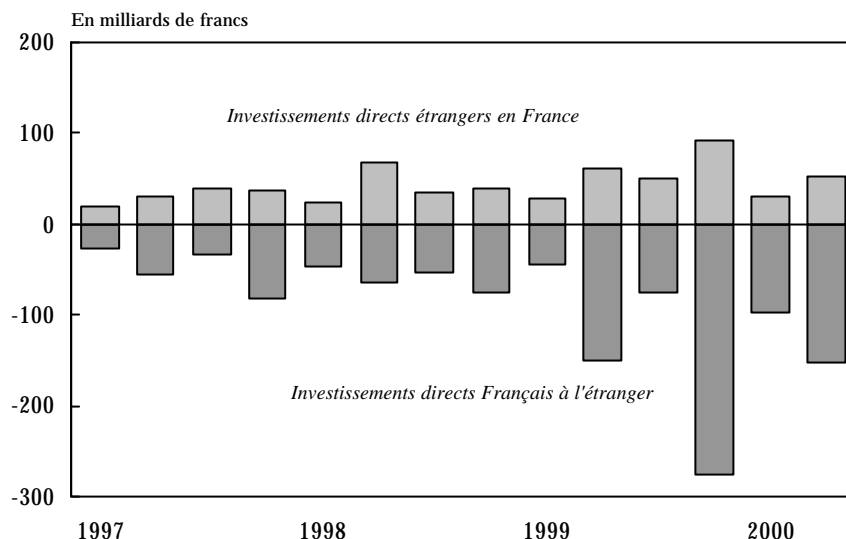
14. Balance des transactions courantes



Source : Banque de France.

Cet excédent a donné lieu, en contrepartie, à d'importants placements financiers nets des résidents à l'étranger, notamment au titre des investissements directs, qui engendrent des versements de revenus et devraient ultérieurement stimuler les exportations et (graphique 15).

15. Investissements directs



Source : Banque de France.

En 1999, les investissements directs à l'étranger ont progressé de près de 150 % par rapport à 1998, plaçant la France au troisième rang mondial sur ce plan, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni, mais devant l'Allemagne⁴. Cette nouvelle accélération des flux d'investissements directs à l'étranger en 1999 est le reflet de deux phénomènes :

— d'une part, il traduit le changement de perspective des agents économiques et des investisseurs résidents, pour qui la zone euro s'est logiquement substituée au marché national comme champ d'action privilégié des opérations d'investissement. A la faveur de la disparition du risque de change et face aux exigences de la mondialisation, les investisseurs français, à l'instar de ceux de la zone euro, ont diversifié leurs placements dans d'autres pays. C'est ainsi que les investissements directs français à l'étranger ont été majoritairement tournés vers la zone euro (88 % de l'ensemble des investissements) ;

— d'autre part, il résulte de l'augmentation du nombre et de la taille des opérations de fusions et acquisitions internationales initiées par des entreprises françaises.

4. Rapport sur l'investissement publié par la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED).

Symétriquement, recevant près de 10 % (50 milliards de francs) des investissements directs de l'étranger dans la zone euro, la France reste une terre d'accueil pour les investisseurs extérieurs à la zone euro. Au total, le flux brut des investissements directs étrangers en France, intra et extra-zone confondus, a atteint 230 milliards, en hausse de 39 % par rapport à 1998.

De son côté, la position extérieure nette de la France⁵ s'est contractée pour la deuxième année consécutive, passant de 954 milliards de francs fin 1998 (11,2 % du PIB) à 326 milliards fin 1999 (3,7 % du PIB). Cette dégradation, malgré des placements nets à l'étranger en progression, provient de l'évolution des valorisations des investissements directs et de portefeuille. Ces valorisations ont été plus importantes en France qu'à l'étranger.

Politique économique : réduction sans précédent des prélèvements obligatoires

En 2000, la politique économique a été marquée par une très forte réduction des prélèvements obligatoires (110 milliards au total). Pour la première fois depuis 1992, le taux de prélèvements obligatoires aura baissé en 2000. En 1999, il avait atteint le niveau record de 45,7 % du PIB, malgré des baisses équivalant à 0,3 point de PIB : l'augmentation spontanée des prélèvements (hors mesures) a été supérieure à 1 point de PIB (tableaux 12 à 14).

Le gouvernement a annoncé son intention de poursuivre la réduction des prélèvements au cours des trois prochaines années. En 2001, la baisse des impôts et cotisations sociales devrait atteindre presque 1 point de PIB. Mais du fait de son augmentation spontanée liée à la croissance, le taux de prélèvements obligatoires serait de 44,4 % du PIB en 2001, soit une baisse limitée à 0,7 point de PIB. Les dépenses publiques restant sous contrôle, le déficit public pourra être réduit de 0,4 point en 2001 ; en 2000 et 2001, les dépenses publiques ralentiraient après une croissance de 3,1 % en 1999.

En combinant allègements fiscaux et modération des dépenses, la politique économique produira une impulsion positive de 0,3 point de PIB en 2000 et 0,1 en 2001.

5. La position extérieure nette de la France se mesure par la différence entre la valeur des actifs étrangers détenus par les résidents français et la valeur des actifs français détenus par les non-résidents.

12. Indicateurs de finances publiques

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<i>En points de PIB</i>							
Dépenses publiques	55,2	55,5	55,0	54,0	53,9	53,1	51,8
Prélèvements obligatoires	43,7	44,8	44,9	44,9	45,7	45,1	44,4
Recettes non fiscales	6,0	6,6	7,0	6,4	6,4	6,4	6,4
Solde administrations publiques	- 5,6	- 4,1	- 3,0	- 2,7	- 1,8	- 1,5	- 1,1
<i>Taux de croissance en volume</i>							
Dépenses publiques	2,4	1,6	0,9	1,5	2,6	1,8	1,3

Sources : Comptes nationaux, prévisions OFCE.

13. Prélèvements obligatoires reçus par les administrations

	1999		Taux de croissance	
	en milliards de F	en points de PIB	2000	2001
TVA	646	7,3	2,5	2,6
Impôts sur les produits et la production	764	8,7	1,8	2,1
Impôt sur le revenu des ménages	740	8,4	3,1	2,6
Impôt sur les sociétés	229	2,6	4,5	5,9
Cotisations sociales reçues	1462	16,6	2,8	3,0
<i>Dont cotisations employeurs</i>	1016	11,5	1,9	2,3
<i>Cotisations salariés</i>	351	4,0	4,4	4,9
Total	4001	45,4	2,6	2,8

Sources : Comptes nationaux, prévisions OFCE.

14. Principales dépenses des administrations publiques

	1999		Taux de croissance	
	en milliards de F	en points de PIB	2000	2001
Rémunérations des salariés	1210	13,7	2,9	2,7
Consommations intermédiaires	487	5,5	4,0	1,6
Intérêts versés	296	3,4	0,3	0,1
Prestations sociales	2358	26,8	2,6	2,3
Subventions et transferts	445	5,1	0,0	0,0
FBCF	256	2,9	6,8	2,6

Sources : Comptes nationaux, prévisions OFCE.

Budget de l'État : priorité aux baisses d'impôts

Les mesures prises en 2000 et 2001 totalisent une réduction équivalant à 2 points de PIB, soit presque 200 milliards. Les réductions les plus fortes effectuées depuis le début des années 1980 étaient deux fois inférieures (0,5 point de PIB en 1987 et 0,6 en 1988). Le gouvernement prévoit de poursuivre les réductions de prélèvements obligatoires en 2002 et 2003 tout en les atténuant (baisse d'environ 40 milliards en 2002 et 30 en 2003) ⁶.

En 2001, les mesures nouvelles concernent essentiellement les ménages (tableau 15). Dès le dernier trimestre 2000, ils bénéficient de la réduction de la taxation du fioul domestique (3,5 milliards) et de la suppression de vignette (10 milliards et 2,5 milliards supplémentaires en 2001). La première étape de la réduction de l'IRPP constitue une réduction des prélèvements directs sur les ménages de 23,4 milliards en 2001, auxquels il faut ajouter la ristourne dégressive de CSG CRDS (9 milliards) qui profite aux ménages modestes. Les ménages bénéficient également de la baisse de la TVA réalisée en cours d'année 2000 : sur l'ensemble de l'année 2001, cette mesure induit une réduction des recettes de TVA de 13 milliards par rapport à 2000. Enfin, la réduction de la fiscalité sur les carburants devrait rapporter environ 10 milliards aux ménages en 2001. Outre ces réductions décidées par le gouvernement, on peut ajouter la réduction des cotisations salariales Unedic (3,5 milliards en 2001), contenues dans la troisième version du plan de réforme de l'assurance chômage, agréée par le gouvernement.

Les aménagements de la fiscalité pétrolière profitent aussi aux entreprises. Celles-ci bénéficient également de la réduction de l'impôt sur les sociétés (3 milliards). L'essentiel de la réduction des prélèvements obligatoires sur les entreprises correspond à des mesures prises antérieurement. La suppression progressive des salaires de l'assiette de la taxe

15. Baisses de prélèvements obligatoires annoncées fin 2000 et en 2001

Ménages (hors TVA)	- 56	Entreprises	- 28
Impôt sur le revenu	- 23	Taux impôt sur les sociétés	- 11
CSG CRDS	- 9	Autres mesures IS	8
Vignette	- 13	Taxe professionnelle	- 8
Fiscalité pétrolière	- 8	Fiscalité pétrolière	- 2
Cotisations Unedic	- 4	TGAP	4
TVA	- 13	Cotisations patronales	- 20
Total général		- 97	

Sources : MEFI, Unedic.

6. L'ensemble des mesures annoncées par le ministre des Finances pour les trois prochaines années sont commentées dans un autre article de la présente revue.

professionnelle se poursuit (8 milliards), ainsi que la réduction des cotisations sociales patronales : les cotisations patronales Unedic sont réduites de 0,19 point (3,5 milliards), et l'augmentation du nombre de salariés pouvant bénéficier des aides Aubry, du fait de la diffusion des 35 heures, implique des baisses supplémentaires de cotisations de Sécurité sociale financées par le fonds de réduction des cotisations patronales. Le gouvernement estime que ces baisses coûteront 16 milliards supplémentaires par rapport à 2001. Selon l'OFCE, le coût sera plus élevé : on estime les réductions de cotisations patronales supplémentaires à 23 milliards du fait de la rapidité de diffusion des 35 heures. Ces baisses de cotisations patronales ne constituent pas une réduction de la charge nette des entreprises car elles ont pour objet de compenser une partie du coût induit par la réduction du temps de travail. Le taux de contribution sociale sur les bénéfices ne sera pas augmenté et la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) sur les consommations intermédiaires d'énergie rapportera 4 milliards.

Le niveau du cours du pétrole porte un coup à la montée en puissance de la fiscalité écologique. Les baisses d'impôt et de cotisations sociales sur les ménages augmentent leur pouvoir d'achat, ce qui compense, on l'a vu, la hausse du cours du brut. Ces mesures permettent, autant que les réductions de TIPP, de compenser la perte de pouvoir d'achat induite par l'augmentation du prix des carburants, mais contrairement à l'allègement de la fiscalité sur les produits pétroliers, elles ont l'avantage de ne pas porter atteinte à la dimension incitative de la fiscalité écologique.

Une partie des réductions décrites plus haut porte sur les recettes de la Sécurité sociale et des administrations locales (une vingtaine de milliards chacune). Les baisses d'impôts locaux sont financées par des dotations budgétaires, tandis que les baisses nettes de recettes de la Sécurité sociale sont financées par l'affectation de taxes (tabac, alcool, taxes sur les véhicules de sociétés et les conventions d'assurance, cotisation sociale sur les bénéfices (CSB), TGAP).

Dépenses de l'État : forte limitation, au détriment des dépenses en capital

Le budget de l'État annoncé par le gouvernement respecte les engagements du programme pluriannuel de finances publiques : les dépenses doivent augmenter de 0,3 % en volume (tableau 16).

Comme à l'accoutumée, les dépenses en capital (et dans une moindre mesure les dépenses militaires) font les frais de la rigueur budgétaire. La remontée des taux d'intérêt pèse sur les charges de la dette. La hausse des dépenses primaires prévue par le gouvernement se limite à 0,2 % en volume. L'augmentation des moyens des services (essentiellement les rémunérations) représente à elle seule la moitié des 25 milliards de

dépenses supplémentaires prévues. 11 337 emplois civils nets seront créés, auxquels s'ajoutent 5 187 emplois militaires créés dans le cadre de la professionnalisation des armées. Le nombre d'appelés et de volontaires se réduit de 34 573 personnes. Les postes seront essentiellement créés dans l'éducation nationale (6 601) et la justice (1 549).

Les interventions publiques constituent 34 % de la hausse des crédits budgétaires. Elles relèvent pour 40 % du ministère de l'emploi et de la solidarité. Le gouvernement poursuit sa politique de créations d'emplois-jeunes avec pour objectif le passage par ce dispositif de 350 000 personnes fin 2001. L'année prochaine, 22 milliards sont budgétés, soit une hausse de 3 %. Certains dispositifs, tels que les contrats initiative-emploi et les contrats emploi-solidarité, sont progressivement abandonnés. L'amélioration de la situation du marché du travail permet une stabilisation du budget du Ministère de l'emploi. Les exonérations de charges prennent une place de plus en plus importante du fait de l'augmentation des accords de réduction du temps de travail qui conditionnent les ristournes mises en place en 2000. A partir de 2001, le financement de ces baisses de charges est totalement déconnecté du budget de l'État : le fonds de financement des réductions de cotisations patronales est dorénavant entièrement financé par l'affectation de taxes. Cela ne change rien sur le plan économique, mais, sur le plan comptable, cela évite que la montée en puissance induise une forte croissance des dépenses de l'État.

16. Dépenses du budget de l'État

	LFI 2000	PLF 2001 à structure constante	Taux de croissance en valeur
Dette publique et garanties (14 %)	238,2	242,9	2,0
Dont dette publique nette (14 %)	234,7	239,7	2,1
Budgets civils (71 %)	1183,8	1202,2	1,6
Pouvoirs publics (0 %)	4,7	4,9	4,3
Moyens des services (38 %)	631,6	644,1	2,0
Interventions publiques (28 %)	466,6	475,0	1,8
Dépenses en capital (5 %)	81,0	78,2	- 3,5
Budget militaire (15 %)	242,8	244,7	0,8
Dépenses ordinaires y c pensions (10 %)	159,9	161,3	0,9
Dépenses militaires en capital (5 %)	83,0	83,4	0,5
Total budget général (100 %)	1664,9	1689,8	1,5

Source : MEFI.

Parmi les interventions sociales, les dépenses de RMI et d'allocation adulte handicapé augmentent respectivement de 3,3 % (à 29,6 milliards) et de 3,9 % (à 26,5 milliards). Pour la première fois, le nombre d'allocataires du RMI a diminué en 2000. La prestation devrait être revalorisée en janvier 2001. Les dépenses de l'État pour financer la couverture maladie universelle augmentent de presque 8 %.

Sécurité sociale : imperturbables dépenses de santé

En 2000, les comptes de la Sécurité sociale font apparaître une forte croissance des dépenses de santé (tableau 17). Les dépenses d'assurance maladie devraient croître de 4,9 %. Les soins de ville sont particulièrement dynamiques. Les dépenses prévues par le projet de loi de financement sont systématiquement dépassées, ce qui suscite des interrogations quant à l'intérêt du vote des parlementaires et à leur pouvoir. Rappelons qu'en 1999, le Conseil constitutionnel avait invalidé le système de pénalités collectives qui était prévu. En réaction à la dérive des dépenses d'assurance maladie pendant les six premiers mois de l'année, la Cnam a pris des mesures en juillet 2000, notamment la diminution des honoraires conventionnels des médecins. Et le gouvernement a prévu des compensations financières de la part des laboratoires pharmaceutiques. Par souci de réalisme, le gouvernement a décidé de fixer un objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam) sur la base de la réalisation (et non de l'objectif) de l'année précédente. Etant donné les dérapages successifs, maintenir des objectifs en niveau impliquerait des baisses de dépenses. L'objectif de contrainte des dépenses a également été relâché, puisque pour 2001, il est de 3,5 %.

17. Évolution des dépenses de l'Ondam et du PIB en valeur

Croissance en %	Dépenses Ondam	PIB en valeur	Différence
Moyenne 1990/1996	4,6	3,1	1,5
Moyenne 1997/1999	3,1	3,9	- 0,8
1998	3,9	4,0	- 0,1
1999	3,0	3,3	- 0,3
2000	4,1	4,7	- 0,6

Source : Commission des comptes de la Sécurité sociale.

Finalement, le plan Juppé aura permis une réduction du niveau des dépenses de santé, mais n'aura pas infléchi durablement leur rythme de croissance. Il convient de préciser que le dynamisme des dépenses de santé n'est pas une particularité française. Par ailleurs, ces dernières années, les dépenses de santé (champs Ondam) croissent moins vite que

le PIB, ce qui induit une réduction de leur part dans la richesse nationale créée. Il reste que cela s'explique essentiellement par le dynamisme de l'économie : entre 1997 et 2000, l'écart entre le taux de croissance des dépenses et le taux de croissance des prix du PIB a été en moyenne de 3,1 point par an.

En 2000, le Régime général connaît un excédent estimé à un peu plus de trois milliards, malgré le déficit persistant de la Cnam. Les dépenses de vieillesse et des prestations familiales croissent modérément. Les prestations vieillesse du secteur privé (Régime général, Arrco et Agirc) ont augmenté de 2,8 %, et la croissance des dépenses de la branche famille (CNAF) a été limitée à 1,9 %.

En 2001, la croissance des prestations sera limitée, en dehors des prestations santé. Les pensions retraites bénéficieront d'un « coup de pouce » de 0,5 point (pour un coût de 1,7 milliards), au-delà de leur indexation sur les prix. Le niveau de vie assuré par les pensions continue cependant à baisser relativement aux revenus d'activité. Les retraités non imposables bénéficieront en outre de l'exonération de CRDS. Cette mesure est l'équivalent (en plus modeste) des réductions de CSG-CRDS dont bénéficieront les salariés peu rémunérés. L'abondement du fonds de réserve se poursuivra, pour atteindre 50 milliards fin 2001. Les dépenses nouvelles en faveur de la famille s'élèveront à 3 milliards, auxquels il faut ajouter le transfert à la Cnaf du financement de l'ensemble de l'allocation de rentrée scolaire et des majorations de pensions de vieillesse (+ 10 %) accordées au retraités ayant élevé trois enfants ou plus. Cette décision a suscité la désapprobation de la Cnaf. Actuellement, les majorations pour enfants (20 milliards) sont financées par le fonds de solidarité vieillesse (qui finance les prestations non contributives). Leur transfert progressif (3 milliards en 2001) sur le budget de la Cnav permettra d'accroître les excédents du FSV qui alimentent le fonds de réserve. Façon comme une autre de transférer une partie des cotisations famille au régime vieillesse...

Achévé de rédiger le 13 octobre 2000

I. Résumé des prévisions pour l'économie française

Moyenne annuelle (en %)	1999	2000	2001
<i>En % de variation aux prix de 1995 :</i>			
PIB	2,9	3,4	3,7
Importations	3,8	12,7	8,2
Dépenses de consommation des ménages	2,3	2,8	3,3
FBCF totale	7,2	6,3	6,1
dont : – Entreprises	7,7	6,2	7,2
– Ménages	8,2	6,9	4,7
– Administrations publiques	2,2	3,5	2,2
Exportations	3,8	12,4	8,2
Contribution des stocks à la croissance, en %	-0,4	0,1	0,2
Demande intérieure totale	2,9	3,3	3,5
Demande intérieure hors stocks	3,3	3,2	3,4
<i>Compte des ménages, en termes réels %</i>			
Salaires bruts	3,2	3,0	3,5
Salaires nets	3,1	3,0	3,5
Prestations sociales	2,8	0,5	0,6
Prélèvements sociaux et fiscaux	5,4	1,8	2,1
Revenu disponible	2,5	2,0	2,8
Taux d'épargne, en % du RDB	15,8	15,4	15,2
Prix à la consommation <i>en glissement %</i>	1,0	1,7	1,5
<i>en moyenne %</i>	0,5	1,6	1,5
<i>Compte des sociétés, en %</i>			
Taux de marge	39,6	39,9	40,2
Taux d'épargne	15,6	16,0	16,1
Taux d'investissement	17,3	17,7	18,0
Taux d'autofinancement (hors stock)	84,5	84,7	83,2
<i>Compte des administrations et du reste du monde</i>			
Taux de prélèvement obligatoire, en % du PIB	45,7	45,1	44,4
Solde des administrations publiques, en % du PIB	1,8	1,5	1,1
Solde commercial, en milliards de francs ¹	212,3	146	142
Capacité de financement de la Nation, en % du PIB	2,1	1,4	1,4
<i>Emploi salarié², en glissement annuel %</i>			
dont : – industrie	0,7	2,6	1,2
– tertiaire	3,0	3,3	2,9
Emploi total, en glissement annuel %	2,2	2,8	2,2
Chômage BIT, en millions	2,98	2,59	2,28
Taux de chômage BIT moyen, en %	11,2	9,7	8,4
Taux de change \$/€	1,07	0,93	0,96
Taux d'intérêt à court terme ³	3,0	4,4	4,7
Taux d'intérêt à long terme ⁴	4,6	5,4	5,4

1. FAB/FAB, au sens de la comptabilité nationale.

2. Emploi salarié dans l'ensemble des secteurs, emploi total hors contrats emploi-solidarité et emplois jeunes.

3. Taux PIBOR puis EURIBOR à trois mois.

4. Taux des OAT à 10 ans.

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE en 2000-2001, septembre 2000.

II. France. Ressources et emplois en biens et services aux prix de 1995

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 2000.

III. Prix de détail et taux de salaire horaire

Source : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 2000

IV. Effectifs salariés

Source : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 2000.

V. Eléments du compte des ménages

1. En francs constants.

Source : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 2000.

VI Commerce extérieur et part de marché

Sources : INSEE, comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 2000.

VII. Taux d'intérêt et taux de change

1. Taux PIBOR puis EURIBOR à 3 mois.
2. Taux des OAT à 10 ans.

Source : INSEE, Banque de France ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 2000.